ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1495 - 28 février 1997 - prix : 9 F

Non aux lois anti-immigrés

... et aux gouvernements qui s'en servent pour faire oublier la crise et le chômage

pages 4 et 5

Michelin veut supprimer 1500 emplois

C'est les capitalistes comme lui qu'il faut faire payer !

AFP

M 6189 - 1495 - 9,00 F

SOMMAIRE

Loi Debré et immigrés

4 – Succès et limites des manifestations
– La «pensée» de Catherine Mégret

5 – Gauche et droite contre les immigrés
– La «confusion» de Jospin

Dans les entreprises

6 – Transports urbains à Clermont et à Toulouse

7 – Michelin : bénéfices et licenciements

10 – Rhône-Poulenc Nyltech: la direction recule
– ETG Gennevilliers : débrayages

11 – Renault-Véhicules Industriels, à Vénissieux et Lyon-Feuillat

13 – Ça craque chez Heudebert à Toulouse
– Cégélec Massy : des mutations qui ne passent pas

Dans le monde

8 – La Chine après Deng Xiaoping

9 – Grande-Bretagne : emprisonnement abusif pour «l'honneur» de la justice

10 – Les prétendus succès d'Aznar en Espagne

11 – Les amitiés sélectives de Chirac en Roumanie

Leur société

12/13–Fourmies : une petite ville ouvrière à l'heure de la crise

14 – Toulouse : austérité dans l'Éducation nationale
– Effondrement au-dessus des anciennes mines de Lorraine
– Escroqueries à l'emploi

16 – Cinq millions de chômeurs selon le CERC
– Hue et Chevènement, et la monnaie unique
– 15 et 16 mars : Assises pour les droits des femmes

Lire

15 – Réédition : *Au bagne* d'Albert Londres
– *Le sergent dans la neige* et *Histoire de Tönle*, deux livres de Mario Rigoni-Stern

Paris-Belleville

La police à l'œuvre contre les sans-papiers

Samedi 22 février à Paris, juste après la manifestation contre la loi Debré, quelques centaines d'immigrés turcs, africains et surtout chinois manifestaient devant une église de Belleville avant qu'une centaine d'entre eux s'y installent pour l'occuper. Il s'agissait, selon un des porte-parole du troisième collectif des sans-papiers, de «*rappeler à l'opinion publique que le sort des sans-papiers, malgré la mobilisation contre le projet Debré, n'est toujours pas résolu*».

Sur la place Jourdain, devant l'église, les sans-papiers avaient tendu des banderoles rappelant en français et en chinois que, depuis près d'un an, ils ont remis un mémorandum à la préfecture quant aux moyens de régulariser leur situation. Au cours des discussions avec les passants, nombreux à faire leurs courses dans cette zone commerçante d'un quartier populaire, les sans-papiers expliquaient que la préfecture faisait toujours la sourde oreille, même pour ceux d'entre eux dont les enfants sont nés en France et auxquels Chirac avait promis cet été qu'ils recevraient des titres de séjour.

C'est au petit matin du dimanche, à 6 heures, que la préfecture a refait parler d'elle : six compagnies de CRS et gardes mobiles ont bouclé le quartier, puis investi l'église après avoir fracturé ses portes – cela devient une habitude depuis Saint-Bernard ! Près de 500 hommes pour une centaine de sans-papiers dont des femmes avec leurs bébés ; Debré, Toubon et compagnie ne prenaient pas grand risque.

Pour expulser les sans-papiers de l'église, la mairie de Paris a invoqué la nécessité de «*rendre cet édifice à l'exercice du culte*». Les prêtres de Saint-Jean-Baptiste, quant à eux, non seulement n'avaient rien demandé, mais avaient au contraire témoigné leur soutien aux sans-papiers. Mais Debré et Toubon ont sans doute voulu faire oublier le fait qu'ils ont déjà dû reculer (un peu) sur leur loi, en démontrant leur fermeté face aux sans-papiers. Cela ne suffira sans doute pas à arrêter la lutte de ceux-ci, qui ont rappelé qu'ils ne baissent pas les bras et sont bien décidés à obtenir ce qu'ils revendiquent : le droit de vivre et de travailler sans avoir perpétuellement à craindre l'arbitraire de la police et des autorités.

AFP

Une fois de plus, les forces de l'ordre ont eu des adversaires de choix : les femmes et les enfants d'abord.

Rencontres avec les militants de Lutte Ouvrière

à GOUSSAINVILLE (Val-d'Oise)
Samedi 1er mars
de 10h à 18h
Parking de
la Sécurité sociale,
7, avenue Albert-Sarrault
Réunion-débat à 16 heures

à l'AIGLE (Orne)
Samedi 1er mars
de 10h à 17h
Réunion à 15h

à BEAUVAIS (Oise)
Samedi 8 mars
de 10h à 18h
Rue Saint-Pierre
(zone piétonnière)
Réunion-débat à 16h30

à LORIENT (Morbihan)
Samedi 8 mars
Place Alsace-Lorraine
Débat à 17h

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème : LA «MONDIALISATION» DE L'ÉCONOMIE

Vendredi 14 mars à 20h30
Salle de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro Maubert-Mutualité – Participation aux frais 20F

Fêtes de Lutte Ouvrière

à Montbéliard
Samedi 1er et dimanche 2 mars
Samedi à partir de 16h.
dimanche à partir de 12h
Halle polyvalente

au Havre
Samedi 8 mars
à partir de 18h
Salle François 1er

à Saint-Nazaire
Samedi 15 mars
de 16h à 24h
Salle Jacques-Brel

à Angers
Samedi 22 mars
de 15h à 24h
Salle Louis-Aragon
à Trélazé

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Michelin veut supprimer 1 500 emplois C'EST LES CAPITALISTES COMME LUI QU'IL FAUT FAIRE PAYER

Mille cinq cents suppressions de postes d'un seul coup ! C'est ce qu'a annoncé Michelin le 21 février. L'entreprise va très bien, mais la compétitivité nécessiterait, paraît-il, une amélioration de la productivité. En d'autres termes, les travailleurs qui resteront devront faire le travail de ceux qui vont partir !

Voilà comment se conduit le patronat de droit divin, ce François Michelin, héritier de la dynastie clermontoise du caoutchouc qui a bâti sa fortune sur le dos des travailleurs de Clermont-Ferrand et aussi, dans un passé pas si lointain, sur le dos de dizaines de milliers d'esclaves dans ses plantations d'Indochine.

C'est cela le Capital, c'est sans cœur et sans entrailles. Que mille cinq cents familles crèvent, qu'une ville comme Clermont-Ferrand meure étouffée, qu'importe, mais que pas un centime de profit à venir n'échappe à la famille Michelin !

Et nous, les travailleurs, nous devrions supporter cela indéfiniment ?

Le sénateur-maire socialiste de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot, ne sait que pleurer parce que François Michelin lui avait promis que l'effectif clermontois ne descendrait pas au-dessous de 18 000 salariés. Mais Quilliot savait très bien ce que valent les promesses de Michelin : de 30 000 salariés dans les années 1980, les effectifs à Clermont sont passés à moins de 15 000 et ils vont donc diminuer encore.

Est-ce par la Corée ou les « pays émergents » à bas salaires que Michelin est concurrencé ? Non ! C'est par les Etats-Unis et par le Japon. C'est-à-dire que les travailleurs de Clermont-Ferrand devront payer par la misère, comme ceux de Bridgestone au Japon ou de Goodyear aux USA, la guerre entre capitalistes.

Et puis, pour parler de l'actualité, est-ce que ce sont les immigrés qui sont la cause de ces réductions successives d'effectifs à Clermont-Ferrand ? Evidemment non ! Cela, c'est la démagogie du gouvernement et du Front National.

Les vrais responsables, ce sont la famille Michelin et les autres actionnaires, et c'est le capitalisme. Oh, dans les jours qui viennent, les travailleurs de Michelin vont être promenés par des curés, des députés, des maires de la région. Mais rien ne sera imposé à la famille Michelin, sauf un « plan social » qui n'empêchera pas le chômage de s'accroître dans une ville qui a vu 15 000 emplois disparaître en moins de 15 ans dans la seule usine Michelin. Suppressions qui se sont ajoutées à des millions de postes en moins dans tout le pays. N'y a-t-il pas de quoi voir rouge ?

Et ne comptons pas sur les élections pour changer cela. Les gens qui se sont succédé au pouvoir depuis 15 ans, nous les avons vus à l'œuvre et ceux qui, par inconscience, croiraient punir les gens au pouvoir en votant pour le Front National ne feraient que donner encore plus de pouvoir aux requins comme Michelin.

La solution ? Fouiller dans les caisses de la famille Michelin et des autres pour maintenir les emplois. S'il faut augmenter la productivité, qu'ils investissent en machines qui économisent le travail humain et les travailleurs feront moins d'heures, en partageant le produit des progrès techniques réalisés. Pourquoi faudrait-il que ce soient toujours les travailleurs qui paient pour les incohérences du système capitaliste ?

Il faut rendre publics tous les comptes des sociétés comme Michelin. Rendre accessibles au contrôle de la population les comptes en banque de leurs actionnaires et de leurs prête-noms. Il faut vérifier où, à qui et par quels canaux va leur argent. Et l'on verrait qu'il y a là de quoi maintenir non seulement les milliers d'emplois à Clermont-Ferrand, mais aussi des millions dans le pays, en partageant le travail et les profits.

Et il faut réquisitionner sans indemnités les entreprises qui osent licencier quand elles font des profits.

Pour Michelin ce ne serait que justice, car les générations de travailleurs qui ont sué des profits pour la famille Michelin ont payé mille fois la valeur de l'entreprise. Ce serait aussi le moyen d'arracher à ces gens-là le pouvoir économique de ruiner un pays.

Meetings avec Arlette LAGUILLER

• À CLERMONT-FERRAND

Vendredi 28 février
à 20 h 30
Salle Gaillard

• EN MARTINIQUE ET EN GUALEDOUPE

à l'invitation de l'organisation trotskyste antillaise COMBAT OUVRIER

à Fort-de-France (Martinique)
jeudi 6 mars
à 18 h 30
Salle du Colisé

à Pointe-À-Pitre (Guadeloupe)
vendredi 14 mars
à 19 h
Palais de la Mutualité

LES MANIFESTATIONS CONTRE LA LOI DEBRÉ

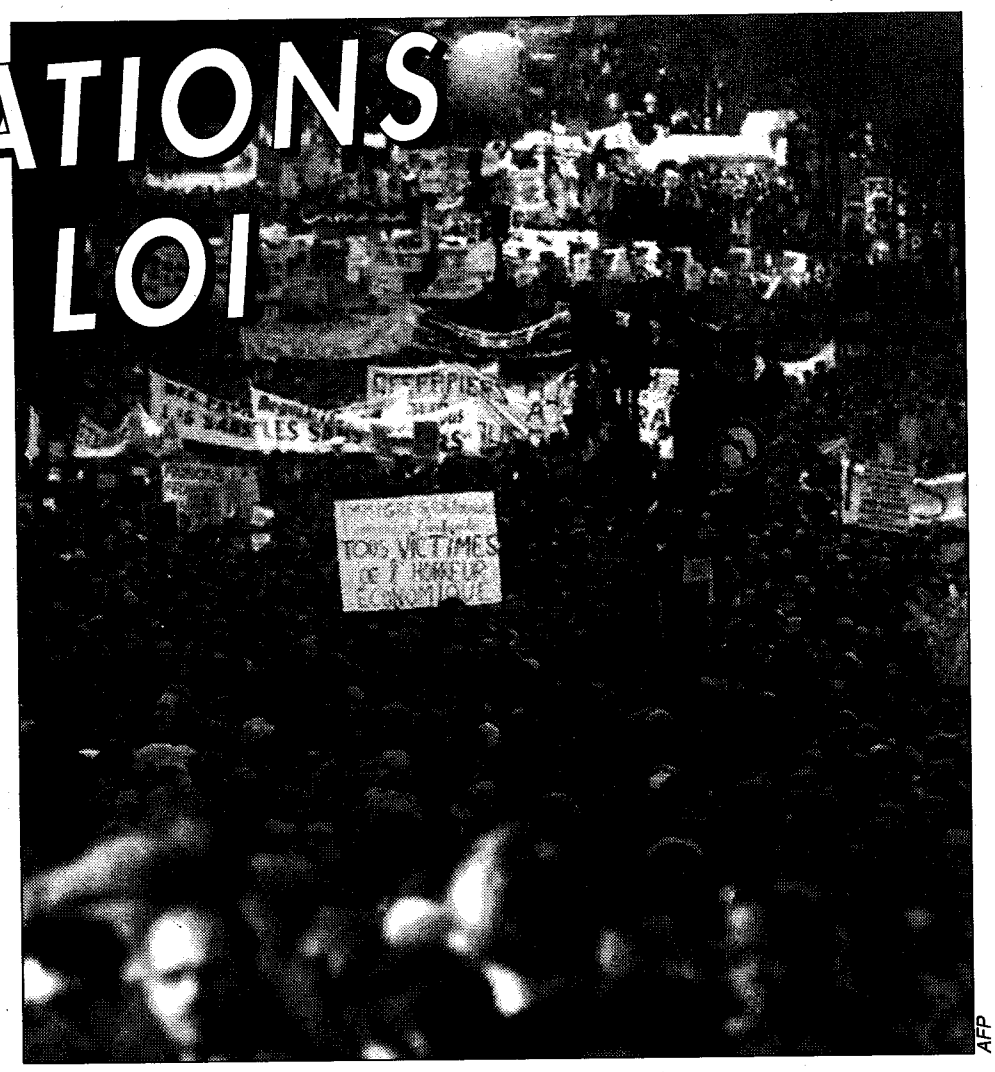

AFP

Cent mille manifestants à Paris samedi et quinze mille mardi devant l'Assemblée nationale, plus des milliers d'autres dans un grand nombre de villes de province : le geste de quelques cinéastes de la jeune génération contre la loi Debré a mobilisé un grand nombre d'intellectuels, et a entraîné ces manifestations couronnées de succès.

On ne sait ce qu'il adviendra de la loi Debré. Il y a malheureusement fort à parier qu'elle restera intacte pour l'essentiel, sans parler de toutes les lois en vigueur qui l'ont précédée. Même si l'article qui a entraîné la réaction des initiateurs du mouvement est modifié avec l'amendement Mazeaud, la condition des immigrés vivant en France, avec ou sans papiers, légaux ou illégaux, en sortira aggravée. Il ne sera certainement pas plus facile à un immigré qui veut recevoir de la famille ou des amis d'aller faire la queue à la préfecture de son département que d'aller à la mairie de sa commune.

Les partis au gouvernement, UDF et RPR, concurrencés électoralement par le Front National, ne veulent pas reculer sur la démagogie anti-immigrés car ils craignent plus le parti de Jean-Marie Le Pen et les sièges de députés qu'il pourrait leur faire perdre, que même des centaines de milliers de manifestants libéraux, ou proches de la gauche.

Bien sûr, on ne saurait en faire le reproche à ces derniers. Personne n'est jamais sûr de l'issue d'une lutte et bien des luttes doivent être menées même si le succès n'en est pas assuré, même si elles doivent rester symboliques.

Cela dit, ceux qui sont à l'origine de la manifestation, metteurs en scène, cinéastes, artistes, écrivains, universitaires, enseignants et le public à leur image qu'ils ont principalement drainé, sont des intellectuels et, pour la plupart, ceux qu'on appelle des intellectuels de gauche. Ils détiennent la culture et les connaissances, ils disposent de l'autorité morale de leur situation et, sans doute, possèdent l'intelligence.

Ils ont, dans leur majorité, soutenu le Parti Socialiste et sont de ses sympathisants, même si leur manifestation met mal à l'aise les dirigeants de celui-ci. Dirigeants qui sont coincés entre le désir de ne pas perdre le soutien de cette base et celui de ne pas, à l'autre bout de leur électorat, perdre des voix qui iraient au Front National. Coincés entre leur situation dans l'opposition et le souci de se montrer un futur parti de gouvernement, responsables, comme ils se sont montrés depuis 1981.

Eh bien, le drame et la trahison, si l'on veut, c'est que ces intellectuels n'offriront pas d'autre solution, l'année prochaine, aux travailleurs et aux classes populaires en général, que de renvoyer au pouvoir, que de voter, pour le Parti Socialiste et éventuellement le Parti Communiste. C'est-à-dire qu'ils n'offriront pas d'autre solution aux classes populaires que de reconduire la même politique, sociale et économique, les mêmes trahisons, la même politique anti-immigrés que le Parti Socialiste a déjà menée.

Une politique qui ne s'en est pas prise aux racines du chômage c'est-à-dire aux profits et au marché capitalistes. Une politique qui n'a pris aucune mesure visant à restreindre la sauvagerie du capital. Une politique qui n'a pas cherché à déplacer vers les profits le centre de gravité des sacrifices imposés aux classes populaires. Une politique qui a laissé le chômage s'aggraver dans les proportions que l'on sait. Une politique qui a désespéré les travailleurs en leur ôtant tout espoir dans l'existence de mesures quelconques pouvant être prises par la gauche, puisque la gauche disait elle-même qu'il fallait favoriser les entreprises, leurs bénéfices, les profits capitalistes pour lutter contre le chômage.

C'est la gauche au pouvoir qui a tenu ces propos et qui les a ancrés dans la tête des travailleurs, au point que ceux-ci aujourd'hui ne voient plus d'objectif aux luttes qu'ils pourraient mener, en dehors de luttes désespérées contre les licenciements.

C'est cette politique, menée par la gauche depuis 1981 et justifiée par elle, qui a paupérisé les banlieues et qui a désespéré la jeunesse. En particulier les jeunes d'origine étrangère, légalement en France comme souvent leurs parents, et qui comptent 50 % de chômeurs, bien plus que la moyenne nationale ou même que la moyenne des banlieues où ils vivent. Situation qui fait qu'ils sont encore plus désespérés que les autres.

Voilà ce que ces intellectuels, non seulement n'ont jamais dénoncé, mais ce qu'ils ont souvent cautionné, ne serait-ce que par leur silence pour ceux qui ne faisaient pas de politique. Mais voilà surtout ce qu'ils ne disent toujours pas aujourd'hui, ceux dont ce serait le rôle et dont la voix porte.

Et le pire c'est, répétons-le, qu'ils n'auront rien d'autre à proposer que cautionner à nouveau la politique de la gauche, que dire « la gauche au pouvoir, c'est quand même un moindre mal par rapport à la droite ».

Et pourtant, c'est cette politique de la gauche, laissant monter le chômage, désespérant les banlieues, démoralisant les travailleurs, qui a fait le lit du Front National et permis sa montée électorale, y compris dans les classes populaires.

Manifester contre la loi Debré, on pourrait dire que c'est mieux que rien. Moralement, oui, c'est mieux que les approuver. Mais dans le fond, ce n'est pas vrai, dans la mesure où ce n'est pas lutter contre le Front National et les idées d'extrême-droite qui contaminent tous les partis, en dénonçant et en combattant les véritables responsables de la situation actuelle des classes populaires.

Le rôle des intellectuels, cela devrait être d'éclairer les classes moins bien armées pour comprendre, de leur expliquer les ressorts de la situation, de leur offrir des solutions, de se battre pour elles et non de contribuer à les désespérer, à les démoraliser, tout en se refaisant une santé de temps en temps en luttant contre un des aspects, un des pires il est vrai, de la politique qu'ils ont contribué à justifier par leur silence. Pour, peut-être, plus tard, avoir bonne conscience si les masses sont empoisonnées par le racisme.

Les travailleurs les plus conscients de leurs propres intérêts comme de ceux de la société, ne sont pas racistes ou xénophobes. Mais ils doivent se méfier aussi de tous ceux qui, sachant tout ce qu'ils savent, ne jouent pas le rôle qu'ils devraient jouer dans les luttes sociales en se contentant, finalement, de cautionner les réformistes à nouveau proches du pouvoir.

Roger GIRARDOT

CATHERINE MÉGRET LIVRE SA « PENSÉE »

Catherine Mégret, maire fraîchement élue de Vitrolles et épouse du n° 2 du Front National, a livré dans une interview au *Berliner Zeitung* quelques échantillons de sa pensée. « *Effectivement il y a des différences entre les races, ce n'est pas être raciste que de dire cela.* » En effet, d'après elle (...) « *il y a des différences dans les gènes. C'est ce que disait M. Le Pen : les Noirs sont plus doués pour la danse et le sport que les Blancs* ».

C'est même à peu près ce qu'on disait au temps des colonies : les Noirs sont de grands enfants qui aiment s'amuser, il faut pour les commander des Blancs, qui justement sont doués pour ça, eux. Mais pour Catherine Mégret, ce n'est pas elle, ce sont les immigrés qui ont « *l'esprit colonialiste* » car ils « *continuent à vivre comme s'ils étaient chez eux* ». Alors déclare-t-elle, « *on va leur donner moins d'allocations de façon à ce qu'ils aillent ailleurs* » car « *vous savez, ils ne sont là que pour prendre l'argent, pour la plupart* ».

Pourtant un seul travailleur émigré présent en France a certainement produit infiniment plus de richesses et payé plus de cotisations à la Sécurité sociale que cette fille de bonne famille, devenue maire d'une banlieue populaire de Marseille, n'en produira jamais, elle qui les écrase de ses préjugés imbéciles et de sa haine. D'où vient son argent ? D'où vient celui du millionnaire Le Pen, sinon du travail et de la sueur de millions de travailleurs, immigrés ou pas ?

Une Catherine Mégret, comme un Le Pen, le sait d'ailleurs très bien. Ça ne les empêche pas de continuer à proférer avec le plus grand cynisme des imbécillités racistes, tout simplement parce que c'est avec cette recette qu'ils prospèrent électoralement et conquièrent des mairies.

Et si un jour ils parvenaient au pouvoir, après avoir bien semé parmi les travailleurs la division et la haine, ils en profiteraient tout simplement pour les écraser encore un peu plus, qu'ils soient français ou immigrés, et toujours au profit de la même grande bourgeoisie, dont ils font d'ailleurs partie.

A.F.

Les lois anti-immigrés ŒUVRE COMMUNE DES GOUVERNEMENTS DE DROITE COMME DE GAUCHE

Michel Rocard aurait récemment déclaré, à propos de la loi Debré : «J'ai honte de mon pays en ce moment». C'est sans doute qu'il était très satisfait de la législation antérieure, y compris de certaines dispositions de la loi Pasqua de 1986 que la gauche revenue au pouvoir – avec le gouvernement Rocard justement – n'avait pas abolies.

C'est que la loi Debré est la dernière de toute une série de lois – treize depuis 1982, année d'un gouvernement socialiste à participation communiste – qui ont toutes contribué à précariser la situation des travailleurs immigrés et à faire empirer leurs conditions d'existence, même pour ceux qui étaient parfaitement en règle. Chaque loi créait un contingent supplémentaire de situations précaires.

Pourtant, parmi les promesses du candidat Mitterrand, quelques-unes évoquaient l'amélioration du sort des immigrés. Ainsi, la proposition 79 : «*Les discriminations frappant les travailleurs immigrés seront supprimées*» ou la proposition 80 qui promettait le droit de vote aux élections municipales pour les immigrés installés depuis plus de cinq ans.

Au tout début du premier gouvernement d'Union de la Gauche, en 1981, Nicole Questiaux, ministre socialiste de la Solidarité nationale, plus hypocrite qu'humaniste, avait même déclaré : «*C'est la solidarité avec tous, Français et immigrés, sans discrimination, la solidarité avec les peuples du tiers-monde, qui guideront notre action*».

À l'époque, on recensait 300 000 immigrés travaillant sans papiers officiels et, en août 1981, le gouvernement Mauroy fit le seul geste que l'Union de la Gauche fit jamais en faveur des immigrés, en annonçant la régularisation de leur situation. Mais, contrairement à ce qu'elle dénonçait précédemment, la gauche au gouvernement lia l'autorisation de séjour au fait d'avoir un emploi, et transforma ainsi cette régularisation qui avait une date limite, en une véritable course d'obstacles. Il se trouva des patrons pour vendre des contrats de travail contre une forte somme ou du travail gratuit.

En contrepartie de ces régularisations, le gouvernement Mauroy fit adopter une loi, présentée par Nicole Questiaux, la même évidemment, qui durcissait les conditions d'entrée en France des immigrés et permit d'en refouler un grand nombre, même s'ils venaient rejoindre leur famille.

L'année suivante, Gaston Defferre, maire de Marseille, ministre de l'Intérieur de Mauroy, annonça le renforcement des moyens de contrôle de ce qu'on désignait déjà comme le bouc émissaire responsable du chômage grandissant : l'immigration clandestine.

Le 27 mai 1982, un décret du gouvernement institua les fameux certificats d'hébergement pour compléter la loi Questiaux.

Cela fait donc quinze ans qu'ils existent et quinze ans que, grâce à la gauche, il faut remplir un tel papier, le faire viser à la mairie, pour pouvoir faire venir chez soi un parent ou un ami de certains pays. À charge, pour le visiteur, muni de ce certificat, d'obtenir encore une autorisation d'entrer, un visa, du consulat de France de son pays.

En 1982 et 1983, il y eut une première vague de grands licenciements dans l'industrie, en particulier dans l'industrie automobile de la région parisienne, qui employait de nombreux travailleurs immigrés, le patronat en manque de main-d'œuvre dans les années qui furent les «trente glorieuses» du capital (mais moins celles des travailleurs) n'ayant pas hésité à aller les chercher là où ils se trouvaient et en particulier au Maghreb (ils avaient l'avantage pour les patrons de comprendre, au moins un peu, le français).

En février 1983, des grèves d'ouvriers de l'automobile éclatèrent dans la région parisienne, suite aux licenciements. À propos d'une de ces grèves, Mauroy parla de «*grève des ayatollahs*». Le Front National ne faisait pas encore les scores qu'il fait aujourd'hui, mais sa démagogie raciste existait et la gauche au pouvoir n'hésita pas à lui déblayer la voie.

Dans les années qui suivirent, jusqu'aux législatives de 1986, la gauche au pouvoir renforça encore les dispositifs rendant la vie des immigrés de moins en moins supportable et leur séjour de plus en plus précaire, sans parler de ce qu'on a pudiquement appelé des «incitations au retour».

La droite, revenue au pouvoir après les élections législatives de 1986, et le gouvernement Chirac à peine mis en place, la loi Pasqua reprit et compléta la loi Questiaux pour restreindre encore les catégories d'étrangers non-expulsables.

La «menace pour l'ordre public», notion assez vague pour permettre tous les arbitraires, suffisait désormais pour être expulsé, même si on n'avait jamais été condamné.

Les socialistes avaient inventé les centres de rétention administrative, Pasqua, avec 101 Maliens, inaugura les charters. Bien sûr ce sont là des gestes surtout démagogiques, mais cela ne diminue pas leur inhumanité.

En 1988, Mitterrand fut réélu président et les socialistes récupérèrent le gouvernement, avec Rocard à sa tête. Le 2 août 1989, Joxe, ministre de l'Intérieur de Rocard, rétablit en partie la loi Questiaux, mais maintint une partie du dispositif Pasqua sur la reconduite à la frontière.

En décembre 1989, Mitterrand reprit le flambeau de «*l'immigration clandestine*».

En mai 1990, Rocard organisa une table-ronde sur l'immigration. Il en sortit une «charte solennelle», armistice entre la droite et la gauche, sur la base d'un contrôle plus strict de l'immigration et de nouvelles facilités pour les expulsions, sans parler d'un certain nombre d'obstacles administratifs supplémentaires.

En 1991, la socialiste Edith Cresson remplaça Rocard. À son tour, elle justifia les charters pour les expulsions. Les conditions de délivrance du certificat d'hébergement furent empirées. La taille du logement était désormais prise en compte et l'exigence de ces certificats fut étendue à tous les ressortissants du Maghreb.

La droite revint en 1993 et Pasqua proposa une nouvelle série de lois anti-immigrés, qui gardèrent les certificats d'hébergement tels que la gauche les avait laissés. Bon prince, le Conseil constitutionnel, à l'époque composé en majorité de proches du Parti Socialiste, valida l'essentiel des lois Pasqua en entérinant 43 de ses 51 articles.

C'est toute cette surenchère, où gauche et droite se sont relayées plus qu'opposées, qui a entretenu l'idée que les travailleurs étrangers seraient responsables du chômage.

Pendant ce temps-là, les vrais problèmes sont noyés dans la brume et le capital peut prospérer malgré la crise, en en faisant peser tout le poids sur les classes populaires.

Et la phrase de Le Pen «*Trois millions d'immigrés cela fait trois millions de chômeurs*», cette pseudo-évidence est aussi un moyen de ne pas parler des causes. Mais si ce slogan stupide a du succès, il faut bien dire que les gouvernements de l'Union de la Gauche, tout comme ceux de l'actuelle majorité, n'y sont pas pour rien.

Jacques FONTENOY

Manifestation de la «Convergence 84» au temps de la gauche...

Gamma/Lounès

JOSPIN : «CONFUS» JE SUIS, ET JE RESTERAI

Interrogé par *France 2* dimanche soir 23 février, Lionel Jospin s'est vu questionné à propos d'un sondage selon lequel, paraît-il, 65% des Français estimeraient «confuse» la position du Parti Socialiste à l'égard du projet de loi Debré. «*Si ce sondage dit que notre position est confuse, admettons-le*», a répondu Jospin. «*Mais est-ce que ce n'est pas parce que nous intégrons les sentiments contradictoires des Français sur cette question ?*»

Bel aveu que le Parti Socialiste en effet ne veut pas prendre de position nette, de peur de déplaire à la partie de son électorat sensible à la démagogie anti-immigrés du Front National. Et Jospin de répéter ce qui est devenu le leitmotiv des politiciens de droite et de gauche : «*Il faut lutter contre l'immigration clandestine*», comme si c'était là la cause du chômage et de la dégradation sociale.

Le Parti Socialiste, au temps où il était au gouvernement, n'était d'ailleurs pas en reste en matière de lois contre les immigrés. Cherchant tout comme les gouvernements de droite à dévier sur ce terrain le mécontentement engendré par la crise et le chômage, eux-mêmes résultat de la politique de tous ces gouvernements au seul service du grand capital, il a ainsi amené lui aussi de l'eau au moulin du Front National.

Et aujourd'hui comme hier, peu importe à un Jospin le sort des immigrés, avec ou sans papiers, tout comme des autres travailleurs d'ailleurs. Peu lui importe la montée du chômage et de la misère, même si cela doit se traduire par une progression de l'influence d'un Le Pen dans les milieux populaires. Ce qui compte pour Jospin, c'est de ne rien faire pour compromettre sa situation aux prochaines élections, et si à la suite de celle-ci il parvient au pouvoir, de gouverner comme par le passé sans toucher aux intérêts des puissants.

Avec, on peut le prévoir, les mêmes conséquences.

L.P.

Transports urbains

• Clermont-Ferrand

PLUS DE 20 JOURS DE GRÈVE

Alors que la grève est finie dans d'autres villes, à Clermont-Ferrand, les conducteurs de bus de la compagnie T2C restent fortement mobilisés. En grève depuis le 6 février, ils veulent avant tout les 35 heures hebdomadaires sans diminutions de salaires, la retraite à 55 ans et le paiement des jours de grève.

Chaque matin depuis trois semaines, au dépôt central de la Pardieu, sous un immense hangar où sont alignés les cars, plus de deux cents grévistes sur un effectif de 420 personnes, toutes catégories, se retrouvent en assemblée générale. La grève est reconduite à chaque fois à une majorité écrasante : par exemple lundi 24 février, 223 pour continuer, et deux contre. Un compte-rendu des activités de la veille est présenté par les trois syndicats FO, CFDT et CGT.

La grève touche aussi les bureaux, les services techniques et administratifs dans la proportion d'un tiers. Par contre, les contrôleurs, une vingtaine, ne font pas grève, ayant déjà la retraite à 55 ans. Seule une quinzaine de cars sur les 150 habituels circulent en ville. Il s'agit d'une poignée de non-grévistes et de conducteurs nouveaux, en stage ou sous contrat.

Une direction de choc

Le directeur joue aux intransigeants. Les douze premiers jours de la grève, il a refusé tout rendez-vous aux syndicats. C'est lui qui, en arrivant à la tête de la compagnie il y a six ans, a imposé un horaire hebdomadaire de 38h25 payé... 37h ! Il a réussi à réduire la pause casse-croûte et à resserrer les horaires de passages des cars. Les conducteurs estiment être sous pression constante, subir un stress permanent, samedi et dimanche compris. Et les conséquences sur leur santé sont spectaculaires. Une cinquantaine de chauffeurs ont dû s'arrêter pour maladies professionnelles, des problèmes cardiaques, des douleurs dans le dos.

Les propositions de la direction sont jugées inacceptables : avec les 35 heures en vue d'ici.... 2002, avec des étapes comme 37h10 en avril 1998, 36h33 en septembre 1999. Les grévistes ne veulent pas d'un tel calendrier, mais les 35 heures tout de suite avec maintien intégral du salaire, ce qui équivaut, d'après leurs estimations à 40 postes supplémentaires. Grâce à des grèves précédentes, ils ont obtenu sept semaines de congés payés. Les grévistes refusent le mode de calcul de la direction qui voudrait décompter les jours de repos comme jours de grève.

Un médiateur a été nommé par le préfet. Tout son rôle consiste à «*faire écouter par les uns ce que disent les autres*» d'après ses propres déclarations. Tout comme la direction, il joue le temps. Les grévistes ne sont pas dupes et ils restent bien décidés. La direction a multiplié les manœuvres contre les piquets de grève avec envoi d'huissier pour constater «l'entrave à la liberté du travail».

Une grève populaire

Bien sûr, il y a des grincheux qui se plaignent des embouteillages, le nombre de voitures en ville ayant augmenté. Des patrons, par la voix des Chambres patronales et de Commerce, râlent contre certains retards de leur personnel et trouvent cela inadmissible.

40000 usagers par jour doivent se débrouiller. Mais dans l'ensemble, la population approuve. Tout le monde est forcément au courant de cette grève, l'absence de bus étant spectaculaire, et la grève est plutôt couverte par les médias. Chacun comprend les motivations des grévistes, qui revendiquant la baisse des horaires réclament la création d'emplois.

On peut voir pas mal de gens pratiquer le stop et les voitures s'arrêtent volontiers. Dans les quartiers populaires loin du centre-ville, comme à Montferrand ou à Croix-de-Neyrat, on s'arrange entre voisins.

Quand on va s'informer place de Jaude comment les cartes de transport ou les billets seront remboursés, la T2C répond aux voyageurs qu'on leur donnera 15 à 20F pour toute la grève ! Un tel cynisme révolte les usagers et les incite à se ranger encore plus du côté des grévistes.

D'autant plus que si dans les premiers temps les conducteurs restaient invisibles, enfermés dans leur dépôt du matin au soir, maintenant ils se montrent au public. Ils ont manifesté en ville, par une opération escargot, et ont fait circuler des bus gratuitement, à plusieurs reprises, encore lundi 24 après-midi, geste qui suscite incontestablement de la sympathie.

Les grévistes restent fermement décidés à obtenir les 35 heures, encouragés par le fait que leurs camarades de travail à Bourges, Pau, Rennes, Marseille ou Toulouse les ont obtenues. Et ce ne sont pas les pleurnicheries de la direction se plaignant de perdre 130000 francs par jours de grève qui les émeuvent. Ils ont aussi remarqué l'attitude convergente des responsables politiques locaux, de droite comme Wolff, maire de Chamalières et porte-parole attitré de Giscard, comme de gauche avec Quilliot, qui en tant que maire socialiste de Clermont mais aussi, parmi ses charges officielles, président de la SMTC (transport clermontois), se sont prononcés contre la grève «*qui gêne les usagers*».

À l'heure où nous écrivons, les conducteurs sont fermement décidés à poursuivre leur lutte.

AFP

Grévistes de Toulouse.

• Toulouse

LA FIN DE LA GRÈVE

Jeudi 20 février l'assemblée générale des traminots de Toulouse qui réunissait quelque 400 grévistes a voté la «suspension» de la grève à une très large majorité. Le sentiment général était que le mouvement s'essoufflait et beaucoup de traminots, qui auraient pu continuer encore la grève, ont préféré voter la suspension pour «rester unis», disaient-ils.

La semaine qui a précédé la fin de la grève, les coups durs se sont succédé : il y eut le déblocage des dépôts par la maîtrise et la police le samedi précédent (*cf* LO *N°1494*), la fin de la grève dans plusieurs autres villes. Il y eut aussi le lâchage des syndicats FO et CFDT au niveau national (mais pas au niveau local). Tout cela a atteint le moral des grévistes dont beaucoup ne voyaient plus de perspectives même si le niveau de leur mobilisation restait constant.

La direction a refusé les nouvelles propositions de l'intersyndicale, en recul pourtant sur les revendications de départ, et s'en est tenue à ce qu'elle proposait déjà la semaine précédente. C'est donc sur la base des propositions de la direction que le travail a repris, même si aucun protocole d'accord n'a été signé pour l'instant par les syndicats.

À l'issue de leur grève les traminots ne sont donc pas entièrement satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail. Il y a des avancées par rapport au début de la grève sur la mise en application des 35 heures, une dizaine d'embauches supplémentaires est prévue (160 au lieu de 150), six jours de repos sont accordés à l'ensemble du personnel pour l'an prochain. Mais la direction n'a pas reculé sur les mesures de flexibilité (réduction des temps de pause, changements de ligne en cours de journée), ni sur les poursuites pénales engagées contre une dizaine de grévistes. Il y avait donc beaucoup d'amertume et d'inquiétude jeudi 20 février, à la veille de la reprise du travail.

C'est quand même la tête haute que les traminots se sont remis au volant le lendemain. Les cadres qui avaient mouillé la chemise pour aider la direction et qui se précipitaient la main tendue pour inciter les grévistes à passer l'éponge se sont fait vertement envoyer promener.

Pour les traminots, cette grève est la plus longue que la plupart d'entre eux aient connue et, s'ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, ils ont le sentiment d'avoir montré à la direction qu'elle ne pouvait pas impunément se moquer de leurs conditions de travail qu'elle laisse se dégrader depuis des années.

La direction de la SEMVAT a trouvé beaucoup d'alliés chez les notables locaux, les juges, la police, les médias, les sociétés qui ne se gênent pas pour tirer des bénéfices de l'exploitation des transports publics. Mais les traminots, même s'ils sont restés isolés, ont reçu des gestes de sympathie des autres travailleurs. Ils ont eu le mérite de dénoncer les profits scandaleux que réalisent les actionnaires de leur entreprise, directement ou à travers MTD, l'organisme qui gère le métro. Ils en sont fiers et ce n'est sûrement pas la dernière fois qu'ils se battront pour que cet argent serve au moins à améliorer les conditions de travail et à créer des emplois.

Et ce sont des revendications qui pourraient leur permettre de trouver à leur tour des alliés parmi les travailleurs de la plupart des autres entreprises qui subissent les mêmes problèmes.

Michelin
Clermont-Ferrand

LES BÉNÉFICES AUGMENTENT...

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET LES LICENCIEMENTS AUSSI !

L'annonce du 8e « plan social » chez Michelin a provoqué un choc : alors qu'elle venait d'annoncer des bénéfices records, l'entreprise a fait savoir brutalement qu'elle supprime 1 445 emplois dont 852 à Clermont-Ferrand. L'opinion, sur le moment, a été plutôt en plein désarroi.

Didier Bavera/Gamma

Si une fois de plus les usines clermontoises de Michelin sont particulièrement touchées – les effectifs étant passés de 30 000 au début de 1981 à 15 000 actuellement, d'autres villes sont concernées aussi : près de 300 à Joué-les-Tours en pneu tourisme et poids lourd, ou encore une soixantaine à Troyes, pour les roues.

D'autre part encore, 250 postes vont disparaître dans des centres commerciaux de distribution répartis dans toutes les régions.

Il s'agit de départs en préretraite, à partir de 56 ans, dont 345 à Clermont-Ferrand et 118 à Tours. Ainsi que des temps partiels ou préretraites progressives, et des congés dits de « conversion » : environ 200 à Clermont-Ferrand et une vingtaine à Tours. Si certains ne sont pas fâchés de pouvoir partir parce qu'ils sont dans un poste pénible ou qu'ils ont des problèmes de santé, les travailleurs sont devenus méfiants à l'égard des congés de conversion car c'est souvent un piège.

On fait miroiter à celui qui accepte de partir, qu'il pourra trouver un autre métier. La Manufacture aide à constituer un dossier, et sert même d'intermédiaire pour faire obtenir certains prêts bancaires qui complètent les indemnités de départ. Ce qui permet d'ouvrir par exemple un petit atelier, un garage ou un magasin. Mais avec la concurrence, cela périclite et faute de clientèle suffisante, on se retrouve en faillite ou en dépôt de bilan, avec des dettes à rembourser.

Patronat et gouvernement complices

De l'aveu de la direction, des discussions ont eu lieu depuis des semaines avec le ministère du Travail pour la mise au point de ce huitième plan de réduction des effectifs. Chez Michelin, on a du style et on ne dit pas « plan social », mais « *plan d'actualisation du dispositif d'adaptation permanente des effectifs* ». En clair, la bénédiction accordée au patronat par les gouvernements depuis Mitterrand de licencier comme bon lui semble.

Si Giscard d'Estaing, en tant que député et président du Conseil régional d'Auvergne a brillé par son silence total, Roger Quilliot, sénateur-maire socialiste de Clermont, vient de se surpasser dans l'hypocrisie : il prétend ne pas avoir été au courant alors que Michelin en personne lui a téléphoné pour le prévenir !

Tout le monde a vu à quel point le maire PS de Clermont-Ferrand, Quilliot, a été complaisant pour l'affaire du tramway en s'inclinant devant la demande de Michelin : qu'il roule, mais pourvu que ce soit sur pneus Michelin ! Et voilà ce socialiste qui découvre « *la logique du capitalisme mondial* » et qui fait semblant de s'étonner que Michelin supprime massivement des emplois alors qu'il fait des bénéfices. Le ridicule ne tue pas : le même Quilliot affirmait tout récemment lors d'un Conseil municipal, qu'il avait remarqué « *un redémarrage de l'emploi à Clermont* ». De même Giscard, en tournée avec Périssol, le ministre du Logement et maire de Moulins, parlait lui aussi avec assurance d'une « *embellie économique* »...

Mais pour les travailleurs et la population...

Les bénéfices de Michelin ont gonflé considérablement ces dernières années. Actuellement cotée en Bourse à 348 F, l'action Michelin a progressé de 55 % en 1996. Alors que les salaires ouvriers seront augmentés de 1,2 % au 1er mars, les employés, techniciens et cadres ayant dû se contenter d'une prime de fin d'année. Le chiffre d'affaires réalisé en 1996 est en hausse de 7,76 % par rapport à 1995.

Il n'y a rien d'étonnant puisqu'il y a 20 000 travailleurs en moins à la Manufacture (ensemble des usines Michelin en France) depuis 15 ans. Ceux qui restent ont subi l'aggravation des conditions de travail : horaires flexibles, notamment avec la mise en place du 5 jours 1/3, ce qui veut dire être à l'usine samedi et dimanche, une fois sur deux ou sur trois. La productivité a augmenté avec la chasse aux pauses casse-croûte ou aux quelques instants pour souffler devant un distributeur de boissons. C'est la pression permanente d'une maîtrise omniprésente pour faire augmenter les rendements, ou pour inciter à renoncer à des dates prévues de congés parce que l'encadrement en a décidé ainsi.

L'obsession de Michelin est de redevenir à tout prix et très vite le numéro un du pneumatique, place que lui aurait soufflée Bridgestone et que convoite également Goodyear. Il fait tout pour économiser sur les emplois et les salaires. Il y a de plus en plus de CDD (contrats à durée déterminée). Et ce ne sont pas les quelques dizaines d'embauches d'ingénieurs ou de techniciens en chimie qui vont compenser la disparition de milliers d'emplois.

Michelin a beau prétendre qu'il n'y aura pas de « licenciements secs », avec les mutations internes, cela revient à licencier car un certain nombre de travailleurs se retrouvent dans l'impossibilité de partir, par suite de situations familiales ou d'emprunt pour la maison.

Dans l'agglomération clermontoise, cela ne va pas aider la vie économique. Ces centaines d'emplois supprimés entraîneront évidemment une baisse du pouvoir d'achat et risquent de contribuer à augmenter le nombre de chômeurs, dans les 15 000 à Clermont. Ce sont aussi d'autres lignes de cars qui pourraient être supprimées, et des petits commerces qui auront encore plus de peine à survivre.

Voilà ce que c'est que la crise : des gros capitalistes comme Michelin, une multinationale au tout premier rang mondial, qui ose déclarer d'une année sur l'autre de plus en plus de bénéfices, alors qu'elle se permet de licencier et de supprimer des emplois par milliers, avec l'accord et l'aide financière de l'État. Un patron comme Michelin est prêt à faire dépérir toute une ville, à la faire plonger dans le chômage et la misère pourvu que ses actions en Bourse lui rapportent encore plus de milliards.

Correspondant LO

Chine

APRÈS LA MORT DE DENG XIAOPING

L'annonce de la mort de Deng Xiaoping a provoqué un flot de commentaires, saluant tous en lui l'homme qui, par les réformes économiques qu'il a entreprises, aurait engagé la Chine sur la voie de la modernisation.

Deng Xiaoping dans « la zone économique spéciale » de Shenzen. Symboles de « l'économie socialiste de marché ».

Gamma

C'est certes Deng Xiaoping qui a apporté à la Chine dite communiste le curieux concept d'« économie socialiste de marché », inscrit par ses soins dans la constitution en 1993. Mais Deng n'était en fait guère différent de ses prédécesseurs. Car sous l'étiquette communiste, Mao Tsé Toung et les dirigeants du PC chinois étaient avant tout des nationalistes qui ne visaient ni la révolution prolétarienne, ni le communisme, mais au contraire à moderniser leur pays avec l'aide de la bourgeoisie chinoise.

L'isolement de la Chine après la révolution de 1949 n'a pas été choisi par les dirigeants chinois, mais par ceux de l'impérialisme. Et c'est l'incapacité de la bourgeoisie chinoise à sortir de sa cupidité au jour le jour et de son parasitisme, qui ont amené les dirigeants chinois à collectiviser la terre, nationaliser, planifier l'économie, imitant, dans la période de collaboration avec l'URSS les formes économiques qu'avait prises celle-ci, afin de résister à l'isolement que leur imposait l'impérialisme.

Dans ce cadre-là, Deng Xiaoping fut un dirigeant maoïste comme les autres. Après avoir adhéré au Parti Communiste Chinois dans l'émigration, en 1924 en France, il fut un compagnon de Mao dans la Longue Marche dans les années 1930. Par la suite, il s'illustra en dirigeant la conquête du Tibet en 1950, et – sort qu'il ne fut pas le seul à subir – il fut mis sur la touche lors de la révolution culturelle ainsi qu'au moment de la mort de Mao, pour finalement revenir au pouvoir grâce à son poids dans l'armée.

C'est le revirement de l'impérialisme américain, matérialisé par les deux voyages de Nixon en Chine, en février 1972 et en février 1976, qui a permis un changement de politique économique. La Chine, qui avait passé plus de deux décennies isolée du marché mondial, allait désormais pouvoir le réintégrer, et c'est Deng Xiaoping, qui, succédant à Mao, mit alors en place le cadre légal qui allait le concrétiser.

Ainsi, les communes populaires disparurent des campagnes, plus de liberté fut donnée aux paysans dans la commercialisation de leurs produits, négociée par des contrats avec chaque producteur. Mais en même temps, les équipements collectifs (barrages, systèmes de régulation de l'eau) furent de plus en plus laissés à l'abandon, comme tout ce qui était collectif ou dépendait de l'État. Et environ 100 millions d'individus ont quitté les campagnes pour aller en ville, devenant des travailleurs migrants, dormant souvent dans les gares, allant de ville en ville à la recherche de n'importe quel emploi.

Dans les villes, l'initiative privée a été encouragée. Des zones économiques spéciales ont vu le jour, petits paradis fiscaux où le code du travail chinois ne s'appliquait pas, pour attirer les investissements étrangers. Au nombre de 5 en 1979, elles se sont en fait multipliées sous des dénominations diverses. Pour la classe ouvrière il en résulte une aggravation de sa situation, tandis que les entreprises chinoises se débarrassent des quelques droits qu'elles garantissaient aux travailleurs, comme entre autres celui au logement, et imposent des conditions de travail éhontées pour des salaires dérisoires.

Comment peut évoluer le capitalisme chinois ainsi protégé et favorisé par le pouvoir ? Il y a un grand pays proche, qui n'a jamais été mis en marge du marché mondial, c'est l'Inde, et où les masses de pauvres vivant en quasi-vagabonds dans les villes n'ont jamais disparu. La Chine future lui ressemblera-t-elle ?

Toujours est-il qu'en Chine comme dans la plupart des pays du Tiers Monde, les entreprises privées qui se développent sont essentiellement tournées vers l'exportation, alimentées de capitaux de Hong Kong et de Taïwan qui transfèrent leurs productions en Chine. Quant à l'actuelle flambée de spéculation immobilière, qui fait pousser les buildings dans les grandes villes comme des champignons, ou bien encore la multiplication des services, dans l'hôtellerie, la restauration, la distribution, cela n'amène en rien un développement du pays susceptible de profiter à la majorité de la population.

Nombres d'hommes politiques occidentaux reprochent à Deng Xiaoping la répression de Tien an Men en 1989, feignant de croire que cette répression était la marque du régime « communiste ». C'est une belle hypocrisie. Le régime de dictature qui subsiste en Chine n'a rien de communiste, et ils le savent très bien. En revanche il se révèle fort utile pour faire accepter aux masses chinoises des conditions d'exploitation profitables à la bourgeoisie chinoise et à l'impérialisme. La dictature chinoise, de ce point de vue, est pour l'impérialisme une garantie de stabilité politique, et de sécurité pour ses capitaux.

N. M.

Grande-Bretagne

DIX-HUIT ANS DE PRISON POUR « L'HONNEUR » DE LA JUSTICE

Le 21 février, les condamnés à la prison à vie James Robinson, Vincent et Michael Hickey, ont quitté la cour d'appel de Londres, libres. Le parquet de sa Majesté venait de reconnaître que leur condamnation reposait sur des preuves fabriquées par la police. Non seulement celle-ci a inventé la confession de l'un des accusés, mais elle a dissimulé les preuves qui confirmaient les alibis de deux d'entre eux, en accord avec l'accusation.

Les trois hommes auront passé dix-huit ans et cinq mois en prison, à protester de leur innocence, pour un crime qu'ils n'avaient pas commis. Eux, au moins, auront fini par en sortir. Car Pat Molloy, le quatrième co-inculpé de leur procès, n'a pas eu cette « chance » : il est mort en 1981, miné par la maladie.

L'affaire remonte à septembre 1978. Le meurtre d'un jeune livreur de journaux dans une ferme reculée du Worcestershire, région riche et sans histoire, faisait la Une de la presse. Les politiciens du Parti Conservateur, alors dans l'opposition, hurlaient au laxisme des travaillistes. Flattant les préjugés de leur électorat, ils réclamaient des têtes. La police était sur les dents, pressée par le gouvernement et les notables locaux. Or, elle avait sous la main Robinson, les cousins Hickey et Molloy, condamnés pour un vol de viande dans une ferme voisine. C'était des petits délinquants, dont le plus gros larcin se montait à quelques dizaines de livres, pour financer leurs beuveries. Mais leur faiblesse en faisait des accusés de choix. La police extorqua la signature de Molloy au bas d'une confession bidon, le procès fut rondement mené et tout le monde s'en alla vaquer à ses occupations, satisfait d'avoir « vengé » la mort du petit livreur de journaux. « Justice » avait été faite.

Peu importe si l'accusation n'avait pu produire d'autre preuve que les propos confus d'un mythomane notoire. Peu importe si les condamnés clamaient leur innocence. Les portes du système carcéral s'étaient refermées sur eux et la bonne conscience de la justice étouffait leurs protestations.

Dans leur malheur, les quatre eurent la chance d'attirer l'attention de Chris Mullin, un député travailliste, défenseur obstiné des droits civiques de l'accusé dans maintes causes considérées comme perdues. Sans Mullin et la cohorte de juristes, d'enquêteurs et de journalistes qu'il sut mobiliser, le procès n'aurait sans doute jamais été rouvert.

Mais même avec l'aide de Mullin, avant que les juges de la cour d'appel consentent à examiner la demande de révision, il fallut qu'à deux reprises, à la prison de Long Martin en 1981, puis à celle de Gartree en 1984, les cousins Hickley fomentent une révolte et montent sur le toit pour affirmer leur innocence devant les caméras de télévision – au prix de longs mois de punition en isolement complet.

Mais il en fallait plus pour ébranler la machine judiciaire. Cinq ministres de l'Intérieur usèrent de leur droit de veto pour bloquer la révision du procès. Ils eurent la caution des plus hautes sommités de la Justice, pour empêcher que « *la Justice devienne le jouet des lubies de condamnés qui ont perdu leur équilibre mental* », selon les mots de l'une d'entre elles. Ce fut finalement l'annulation retentissante de deux des procès concernant des attentats à la bombe des années soixante-dix qui força la création d'un comité consultatif, doté d'un peu d'indépendance, pour examiner les dossiers de révision.

L'appareil judiciaire n'abandonne pas pour autant la partie. S'il a dû céder du terrain, dix-huit ans après, déjà, le ministre de l'Intérieur invoque ses droits discrétionnaires pour ne pas publier les pièces désignant les vraies responsabilités dans cette machination. Il y a toute chance qu'il y réussisse. Quels que soient ses torts, et ses crimes, il faut que force reste à la loi, et que l'autorité de la machine judiciaire demeure intacte et incontestée, quoiqu'il puisse en coûter aux justiciables.

François ROULEAU

Espagne

LES PRÉTENDUS SUCCÈS D'AZNAR

En Espagne, depuis la fin de l'an dernier, le gouvernement dirigé par le Parti Populaire mène une propagande insistante autour de la bonne marche de l'économie. Il présente comme des succès le contrôle de l'inflation, la baisse des prix qui généralement augmentent en début d'année, le recul du chômage et la montée des cours boursiers. Il promet, comble de cynisme, que l'année 1997 sera l'année de l'emploi.

Le gouvernement présente comme un grand triomphe le fait que l'inflation ait été réduite à des minima historiques. Mais derrière les chiffres, bien souvent manipulés, il y a le fait que la consommation de la population est elle aussi en dessous des minima. La faible baisse de l'inflation (à peine trois dixièmes de moins que les prévisions officielles) s'est faite en serrant la ceinture aux travailleurs : chute des salaires, chômage, précarité qui ont réduit de façon drastique la consommation de la population. D'après les statistiques 23 % des familles n'arrivent pas à boucler les fins de mois.

A propos de la baisse des prix, il y a bien du bruit pour pas grand-chose. L'année a commencé avec des hausses concernant les tarifs des services les plus utilisés par la population : l'eau a augmenté entre 2,6 et 4 % selon les villes, les tarifs de la poste et les taxes perçues au titre des services de l'administration ont augmenté de 8 %. Et cela alors que l'inflation prévue par le gouvernement cette année, et en fonction de laquelle sont évalués les montants des pensions et du salaire minimum, est fixée à 2,5 %. Et il y a eu aussi une augmentation des tarifs des autobus urbains, des trains de banlieue, du gaz domestique… Quand le gouvernement se vante d'avoir gelé des prix comme le téléphone, il cache le fait que la hausse des années antérieures place le téléphone espagnol au deuxième rang des plus chers de l'Union Européenne.

L'augmentation incessante du prix de l'essence, qui atteint là aussi des niveaux historiques, et en particulier celle du gazole, a eu un effet immédiat dans la récente grève des petits transporteurs, propriétaires dans la majorité des cas d'un camion et qui représentent presque 80 % de ce secteur.

La diminution du chômage au cours des mois de novembre et décembre, surtout due à des facteurs conjoncturels tels que l'augmentation de l'activité du secteur des services à l'occasion des fêtes de Noël, ne peut pas cacher l'océan des quelque 3,5 millions de chômeurs recensés par une enquête sur la population active, tout comme elle ne peut dissimuler que moins de la moitié de la population en âge de travailler a un emploi. Mais, quelle sorte d'emploi ? Un emploi temporaire, ou des contrats bidon. C'est ainsi que 95 % des contrats signés en 1996 ont eu une durée d'un peu moins de trois mois. Des milliers de travailleurs en arrivent à avoir jusqu'à 15 contrats en un seul mois. Les travailleurs temporaires perçoivent des salaires de misère, jusqu'à 50 % de moins que les travailleurs en fixe. Quant aux rares contrats à durée indéterminée qui ont été signés (seulement 4 % de l'ensemble) un tiers d'entre eux ont été des contrats à temps partiel.

Derrière cette propagande le gouvernement et le patronat préparent une nouvelle réforme du travail destinée à faciliter les licenciements et à en diminuer le coût pour le patronat. Le gouvernement envisage d'élargir et d'adapter davantage aux besoins des patrons le champ d'application de ce que l'on appelle le licenciement objectif, c'est-à-dire le licenciement décidé pour des raisons économiques, pour des raisons d'organisation de la production ou des raisons technologiques liées à l'entreprise. A propos de la raison économique patronat et gouvernement voudraient laisser la voie libre à des licenciements quand l'entreprise calculera qu'elle aura des pertes dans l'avenir. Et il faut préciser que dans le cas du licenciement « objectif » le patron ne paie que 20 jours par an au travailleur au lieu de 45. La justification de cet avantage serait la création de postes de travail mais comment peut-on prétendre créer des emplois quand on facilite les licenciements ? De la fin des années 1970 à aujourd'hui les indemnisations pour licenciement ont été réduites d'un tiers pendant que le chômage triplait.

Face à cette perspective pour les travailleurs, les syndicats les plus influents, l'UGT et les Commissions Ouvrières, s'acharnent à apparaître vis-à-vis du patronat et du gouvernement comme les champions de la modération et du dialogue. Leur politique peut se résumer en une phrase : que ces messieurs les ministres et les entrepreneurs nous excusent, nous ne voulons pas déranger. Et de fait devant les menaces du gouvernement d'appliquer une nouvelle réforme du travail et devant les intentions avouées du patronat ils revendiquent du temps pour négocier la réforme avec les patrons en acceptant leur cadre de négociation. Gutierrez, le secrétaire général des Commissions Ouvrières, a déclaré que l'objectif des négociations « *n'est pas d'examiner la réglementation des licenciement* », bien « *qu'on s'apprête aussi à la modifier* » ! Son collègue Candido Mendez, de l'UGT, n'a pas de meilleure suggestion que de demander à Pujol, le dirigeant nationaliste bourgeois de Catalogne qui soutient le gouvernement du Parti Populaire, de bien vouloir servir de médiateur auprès d'Aznar pour que celui-ci cesse de menacer d'imposer une nouvelle réforme du travail. Quel allié des travailleurs ! Ces dirigeants syndicaux sont prêts à tout sauf à compter sur les travailleurs et à préparer leurs luttes.

C'est pourtant sur ce terrain que les travailleurs espagnols peuvent arrêter l'offensive patronale et arracher à la bourgeoisie les bénéfices qu'elle accumule à leurs dépens, pour imposer la garantie de leur emploi et l'amélioration de leurs conditions de vie.

S.M.

Chirac en Roumanie

AMITIÉS SÉLECTIVES

Lors de sa visite officielle à Bucarest les 21 et 22 février derniers, Chirac a rencontré son homologue roumain, le tout nouveau président Emil Constantinescu. Entouré d'une cour d'industriels et d'hommes d'affaires, dont Jean-Luc Lagardère, le patron de Matra, accompagné aussi de Gérard Depardieu qui se définit lui-même comme un investisseur en herbe, Chirac a joué, comme à son habitude et comme le lui demande sa fonction, les représentants de commerce. Il a prospecté les marchés potentiels du pays pourtant l'un des plus pauvres d'Europe, un pays où la France n'est encore que le cinquième investisseur et le quatrième partenaire commercial.

Aux dignitaires du régime, Chirac a rappelé qu'il appuierait la candidature de leur pays à l'OTAN. Il s'est également déclaré favorable à l'intégration de la Roumanie à l'Union Européenne. Des promesses qui n'engagent pas à grand-chose puisque dans le premier cas ce sont les Américains qui décident et que, dans le second, les autres pays de l'Union Européenne ont aussi leur mot à dire.

Les grands discours du président français ont été ponctués de déclarations sur « *l'amitié de deux vieilles nations latines* » et d'un vibrant hommage à quelques personnalités roumaines comme son « *grand ami* » l'écrivain Eugène Ionesco.

Jean-Louis Debré était aussi du voyage. Depuis son arrivée au ministère de l'Intérieur, Debré a fait expulser plus de quatre mille Roumains. La Roumanie n'étant plus reconnue comme un « pays à risque », mais comme un « pays sûr », l'Office de protection des réfugiés et apatrides rejette en conséquence et en toute légalité les demandes d'asile des Roumains.

Comme quoi, pour les Chirac et autres Debré, il y a d'un côté les Roumains fréquentables, ceux de leur monde, et de l'autre côté tous les autres… les pauvres.

R.C.

Gamma

Dans l'entourage de Chirac, Jean-Luc Lagardère (au centre), le célèbre marchand de missiles.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste… et de leurs propres dirigeants.** *(n°70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1997)*
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** *(n°71 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1997)*

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

LUTTE DE CLASSE

N° 25 (janvier – février 1997)

Au sommaire :

- **Les mutants de l'Arche de la Défense**
  La difficile recherche de réinsertion du PCF
- **Serbie**
  Une opposition aussi réactionnaire que le régime qu'elle prétend combattre au nom de la démocratie
- **Afrique des Grands Lacs**
  Derrière la crise des réfugiés rwandais, les rivalités des trusts et des impérialistes
- **Grande-Bretagne**
  Le pouvoir des conservateurs tire à sa fin
- **Tribune de la minorité**
  Quand la LCR s'efforce de sortir de la marginalité

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

Rhône-Poulenc Nyltech (Rhône)

Blocage des salaires
LA DIRECTION RECULE

Lors de la réunion annuelle sur les salaires du 6 février, la direction de Rhône-Poulenc Nyltech annonçait le blocage des salaires pour l'année 1997 car, selon elle, il fallait pouvoir affronter la concurrence et de plus nous aurions eu une augmentation de pouvoir d'achat de 7 % depuis trois ans.

Depuis juillet 1994, date à laquelle Rhône-Poulenc s'est allié au groupe italien SNIA pour fabriquer des plastiques techniques et a donc créé une joint-venture, le personnel n'a pas eu l'impression d'être gagnant : la prime d'intéressement a baissé et la grille de salaire n'a pas suivi l'évolution de celle de l'autre usine RP Belle-Etoile. Pour l'année 1995, chacun a eu un manque à gagner de 6 050 francs, et 7 380 francs en 1996 (intéressement + salaire). Pour beaucoup de travailleurs, accepter le blocage des salaires cette année c'était laisser la porte ouverte au patron pour d'autres mesures dans les mois à venir. Celui-ci ne s'en est d'ailleurs guère caché disant : « *Il faut s'adapter au monde qui change* », « *Il faut adapter nos salaires à notre métier* » ; après quoi il parlait de l'entreprise Plastic Omnium qui avait des salaires et des garanties collectives bien inférieurs aux nôtres.

Lors d'un premier débrayage de deux heures la direction revenait sur le blocage des salaires et accordait 1 % d'augmentation. Pendant les réunions du personnel organisées par les syndicats, le mécontentement s'est exprimé : 1 % c'est insuffisant, et il faudrait revendiquer 245 francs d'augmentation par mois pour aligner la grille de salaire sur celle de RP. Sur cette revendication, la grève fut décidée pour le lundi 17 février : 32 heures d'arrêt de production pour ceux qui travaillent en 4 × 8 et 8 heures pour la journée. Comme peu d'ouvriers se sentaient d'entamer une grève longue, il fut décidé de ne pas arrêter l'installation chimique, ce qui aurait entraîné un arrêt de quinze jours à un mois, mais de mettre la production directement dans des bennes.

Lundi 17 février, pour les quatre équipes réunies à 5 heures du matin, malgré les pressions d'une partie de la maîtrise, la mise en benne commençait. Une heure après, la direction affolée arrivait et parlait de sabotage. Jusqu'à présent, elle s'était habituée à des grèves qui lui coûtaient peu car la production pouvait être recyclée. Une telle grève de 32 heures, ce pouvait être près de 100 millions de francs de polyamide jetés.

Une partie plus importante que d'habitude du personnel de jour s'est jointe à la grève : à la comptabilité les employés ont organisé une délégation, des techniciens du centre de recherche ont fait grève chez eux mais surtout, les jeunes ouvriers en 4 × 8 embauchés depuis moins de trois ans ont connu leur premier conflit. Ils ont participé massivement et avec enthousiasme, ils ont appris à prendre des décisions en assemblée générale des grévistes par des votes à mains levées. Ils ont également montré au patron que le paternalisme et la « grande famille », c'était fini.

Mardi 18 au matin, la direction accordait une augmentation générale de 180 francs pour tous, soit un peu plus de 2 % pour les ouvriers ; une garantie d'un minimum de 130 francs en cas de changement de coefficient et l'ouverture de discussions pour la mise en place d'une cinquième équipe. A l'assemblée de 13 heures, un constat était fait : la revendication salariale n'était pas entièrement satisfaite. Une minorité de grévistes voulait continuer mais la plupart se disaient satisfaits d'avoir fait reculer le patron, estimant avoir donné un coup d'arrêt aux reculs successifs subis depuis trois ans. La reprise du travail était votée sous les applaudissements !

ETG (ex-Chausson) (Gennevilliers-Hauts-de-Seine)

DÉBRAYAGES POUR LES SALAIRES

L'usine ETG (ex-Chausson) de Gennevilliers compte encore 1 200 travailleurs et continue à fabriquer les carrosseries des camionnettes Renault Trafic – mais pour combien de temps ? Tout le monde s'attend à ce que l'année 1997 soit marquée par un nouveau plan de licenciements, la direction ne l'ayant d'ailleurs pas caché, tout en minorant le problème et situant l'échéance à la fin de l'année. Alors que tout montre – réorganisation des services, visite de spécialistes Renault ès plans de licenciements, baisse de production – que ce plan est pour bientôt.

La direction comptait bien que ce contexte pèserait sur le moral des travailleurs au moment où traditionnellement ont lieu les « négociations salariales ». C'est ainsi que mardi 18 février, en fait d'augmentation de salaires, le chef du personnel annonçait aux délégués syndicaux qu'on pourrait discuter de l'application à ETG de la loi Robien, en fixant tout de suite la fourchette de la diminution de salaire, liée à la diminution de temps de travail, entre 6 et 10 % Le lendemain matin, la nouvelle avait largement circulé et la totalité des ouvriers – 450 dans cette équipe – se rassemblaient en assemblée générale. L'assemblée décida rapidement d'aller dire son fait au directeur qui, ce matin-là, devait venir à la séance du comité d'entreprise.

La salle de réunion et les couloirs du bâtiment où se tiennent les réunions de CE étaient envahis et c'est en plein vent, sur le pas de la porte, que le directeur a dû rester pendant près de deux heures pour nous entendre.

Finalement il a reculé assez rapidement quant à l'application de la loi Robien, désavouant même le chef du personnel. Il annonçait que les discussions salariales reprendraient lundi 24 février, mais uniquement sur les augmentations. Malgré cela, l'équipe d'après-midi, dès la prise de poste, tenait à montrer qu'elle pensait la même chose que celle du matin en débrayant à son tour pendant près de trois heures et en envahissant les bureaux du chef du personnel.

Rendez-vous fut donné pour le lundi 24 afin de juger sur pièces, et immédiatement, les propositions de la direction. Chacun pensait que l'augmentation serait au moins la même que chez Renault (dont ETG est une filiale à 100 %), c'est-à-dire 1 % au 1er février, avec un minimum de 100 F. En fait c'est 0,5 % avec talon à 50 F qui nous ont été proposés ce lundi !

Notre réponse n'a pas tardé : c'est à nouveau la totalité de l'équipe du soir qui débrayait et envahissait les bureaux du chef du personnel. Celui-ci au bout d'une heure annonçait que finalement de nouvelles propositions seraient faites jeudi 27 février et payait la plus grande partie du débrayage de ce lundi.

Tout le monde s'est donc donné rendez-vous pour ce jour-là, prêts à recommencer…

Correspondant LO

Daniel Grasson

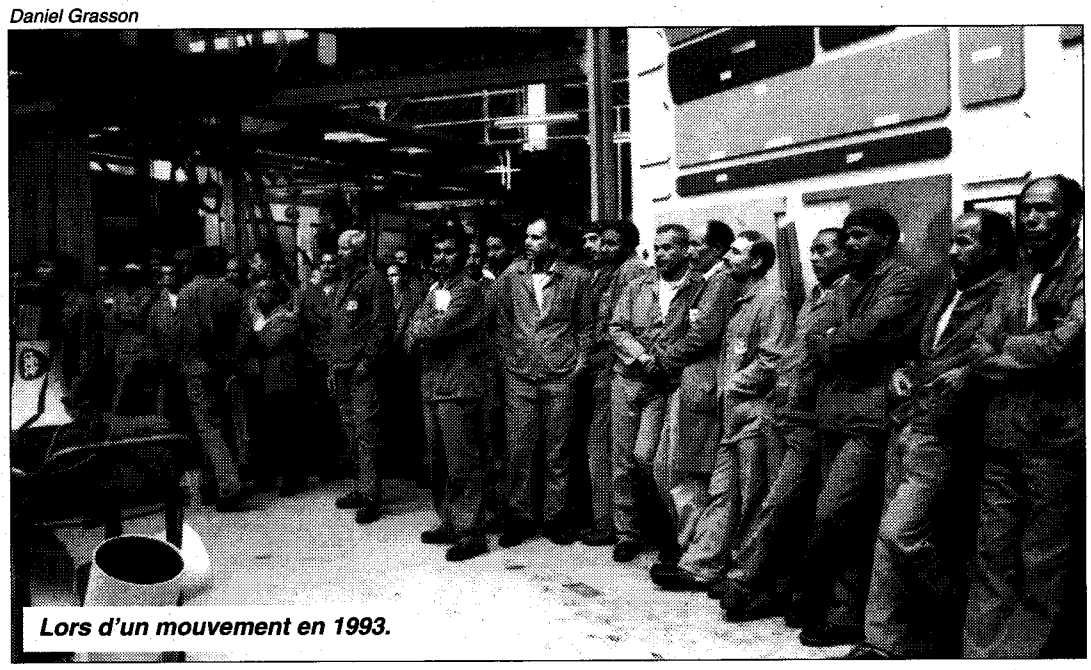

Lors d'un mouvement en 1993.

Renault-Véhicules Industriels (Vénissieux – Rhône)

LE DÉMÉNAGEMENT ÇA NE PASSE PAS !

Depuis mercredi 19 février, des mouvements de grève ont lieu dans certains ateliers de l'usine Renault-Véhicules Industriels de Vénissieux, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

La direction a annoncé une augmentation de salaire dérisoire de 0,5%, qui passe mal auprès de nombreux salariés, cela en même temps que le projet de transfert de l'atelier de montage autocars et autobus sur Annonay, en Ardèche, dans une autre usine du groupe.

Ce transfert, qui concerne 517 personnes, a été annoncé le mercredi 19 février.

Ce jour-là, des assemblées générales, appelées par l'ensemble des syndicats, furent organisées dans les différents ateliers. À l'atelier CMA (Centre Montage Autobus) la grève a été votée par 120 ouvriers de production, qui ont décidé de faire des «roulantes» pour voir les non-grévistes et ont ensuite bloqué la ligne «garnissage», la principale ligne de montage de l'atelier.

Le même jour, il y eut des débrayages dans les autres ateliers, plus ou moins suivis mais qui ont bien marché à la fonderie, au montage moteurs, à l'unité outillage et aux services généraux.

Depuis des mois, la CGT faisait une propagande contre le transfert de CMA et contre les délocalisations, avec un langage souvent chauvin. Mais ces derniers jours, son langage est devenu plus radical et combatif. Ce changement d'attitude de la CGT a évidemment aidé au déclenchement du mouvement, d'autant plus qu'elle a organisé des assemblées générales par secteur, avec discussion et votes, ce qui est nouveau de sa part.

À RVI Vénissieux, le 21 février.

Jeudi 20, de nouveau, une centaine d'ouvriers de CMA a fait grève toute la journée : la ligne «garnissage» a été bloquée par une partie des grévistes pendant que d'autres se rendaient à la réunion du CE et déménageaient toutes les tables et les chaises, laissant le directeur de Vénissieux seul assis sur sa chaise au milieu de la pièce. La réunion du CE n'a pas pu se tenir.

Vendredi, la grève a continué à CMA ainsi que dans d'autres secteurs, avec un peu moins de monde, mais le montage moteurs et la fonderie étaient en chômage technique.

Pour les ouvriers autres que CMA, c'est surtout un ras-le-bol général qui s'est exprimé : des salaires trop bas, des conditions de travail qui empirent, et la crainte de perdre leur emploi. Car la CGT dit que, après le montage des autobus, c'est celui des moteurs qui va disparaître de Vénissieux. De toute façon, depuis 20 ans, à RVI les plans de suppressions d'emplois se succèdent et la moitié de l'effectif a déjà disparu; aussi les inquiétudes sont bien réelles.

Pour ceux de CMA, le problème, c'est bien sûr celui du transfert. La plupart des salariés du secteur ne veulent pas déménager à Annonay, ni envisager de devoir passer 3 h ou plus dans les transports, tous les jours, pour aller travailler là-bas.

Vendredi 21, la direction a annoncé les mesures prévues. À partir du 21 février, il y a 2 mois de volontariat pour se décider à partir à Annonay, puis il y aura des propositions de reclassement à Vénissieux et Saint-Priest, mais sans préciser combien. En fait, la direction voudrait 400 volontaires pour Annonay. Enfin, après le 24 mai, il y aura des licenciements pour ceux qui ne seraient pas reclassés. La direction annonce aussi des mesures de départ en FNE à 56 ans sur CMA et 57 ans dans d'autres ateliers.

Pour inciter à partir, des primes de mobilité sont offertes. Par exemple, pour un célibataire il y aurait 20 000 F, auxquels s'ajouteraient 50 000 F s'il choisit avant le 30 avril un déménagement, mais seulement 30 000 F s'il se décide entre le 30 avril et 31 mai. La direction prévoit aussi un schéma de transports dans un rayon de 1 h 30 d'Annonay, mais à condition qu'il y ait suffisamment de monde.

La revendication de la CGT est : «Non au transfert». C'est aussi ce que souhaitent les salariés, ouvriers et employés, concernés. Beaucoup espèrent qu'il y ait suffisamment de choix de reclassements sur les usines de Vénissieux-Saint-Priest. Les départs en FNE vont libérer des places, mais combien? On sait bien que chaque fois qu'il y a des départs en FNE, les travailleurs ne sont pas tous remplacés.

Lundi, les grévistes étaient moins nombreux à CMA et les débrayages ont aussi rassemblé moins de monde dans les autres secteurs. Un rassemblement de l'ensemble des grévistes, organisé le matin, n'a regroupé que 200 personnes. Du coup, les salariés de CMA, étant de moins en moins nombreux, ont décidé de ne débrayer que 2 heures par jour. Mais rien n'est terminé puisque, dans 2 mois, à la fin de la période de volontariat, le problème des licenciements risque de se poser concrètement.

Correspondant LO

Renault-Véhicules Industriels (Lyon – Feuillat)

LA GROGNE SUR LES SALAIRES CONTINUE

À l'usine de Lyon-Feuillat de Renault-Véhicules Industriels, après l'annonce le 12 février de 0,5% d'augmentation au 1er avril, le mécontentement a continué à s'exprimer toute la semaine du 17 au 21 février, et de nouveau lundi 24.

En effet, la direction ayant fait constater par huissier qu'une partie du travail n'avait pas été effectuée les jeudi 13, vendredi 14 et lundi 17, elle distribuait le mardi 18 à la prise de poste de 10h48, par l'intermédiaire du contremaître, une lettre avertissant fermement que les salariés du secteur qui ralentissaient leur production étaient dans l'illégalité.

Mal en a pris à la direction puisque les salariés regroupaient la vingtaine de lettres distribuées dans le secteur et partaient en délégation à la direction pour les lui rendre, annonçant clairement que les mesures d'intimidation avaient échoué.

À l'appel de la CGT, à 14 heures, un rassemblement sur toute l'usine de Feuillat regroupait environ 80 personnes (sur un effectif ouvrier de 140 présents) qui défilèrent ensuite dans les ateliers. La «tournante» se termina dans les bureaux de la direction. Le ton de ces messieurs avait changé entre-temps, beaucoup plus courtois.

L'huissier ce mardi n'était pas là, ni les jours suivants. Bien au contraire le contremaître argumentait : c'est normal qu'il reste du travail puisque vous avez fait grève.

Depuis, tous les jours de la semaine et le lundi 24 encore, les débrayages d'une heure en fin de poste ont continué, diversement suivis : très peu à la journée, mais toujours aussi massifs en horaires décalés, et correspondant à ce que veulent les salariés, car décidés en assemblée générale.

Pour l'instant, la direction ne veut rien céder. Elle déclare que ce n'est pas Feuillat tout seul qui va l'obliger à augmenter les salaires. Cependant, déjà, les chefs de Feuillat qui devaient rester tard tous les soirs pour finir le travail sont épuisés et ce sont maintenant des chefs de Saint-Priest qui viennent le soir. Alors, ce n'est pas sûr que ce soient les ouvriers qui se lassent les premiers.

Correspondant LO

Fourmies (Nord)

UNE PETITE VILLE À L'HEURE DE LA

Fourmies, cette petite ville de 15 000 habitants du département du Nord, restée célèbre pour la fusillade du 1er mai 1891 contre la manifestation des ouvriers des filatures, est sans doute à l'image de bien des petites villes ouvrières aujourd'hui.

Il y a à Fourmies une tradition ouvrière militante, née au siècle dernier. Le PCF, qui dirige la municipalité, s'appuie sur des militants qui ont souvent été au premier rang des luttes ouvrières, et qui continuent à animer les associations de la ville (des boulistes aux fanfares, en passant par les locataires). Nombre de travailleurs en sont fiers.

Mais depuis des années maintenant, c'est toute la vie sociale qui est minée par la crise, à commencer évidemment par la montée du chômage. Lorsqu'il a commencé à augmenter, la mairie a aidé les chômeurs par des bons de secours. Les militants, syndicaux surtout, ont tenté aussi de les aider, pour les démarches administratives par exemple... Mais les dernières filatures et les petites usines de métallurgie ont disparu elles aussi, sans être vraiment remplacées, transformant Fourmies en une ville de chômeurs. Les moyens financiers de la mairie ont continué à diminuer, la situation des travailleurs à se dégrader. Et les quelques mesures qu'une municipalité de gauche prenait généralement (consacrer une partie de son budget à la satisfaction des besoins sociaux, subventionner associations et syndicats, assurer des conditions de travail décentes aux ouvriers municipaux, donner le sentiment à chaque ouvrier qu'il est chez lui dans sa ville, et pas chez son patron...), Fourmies a de plus en plus de mal à les assurer. Au point qu'aujourd'hui nombre de travailleurs et de chômeurs disent amèrement que tout ce que la mairie est capable de faire pour les chômeurs... c'est une ANPE flambant neuve.

C'est que la politique se décide au niveau de l'État et pas des municipalités. De plus, dans le rapport de force actuel, les mairies sont bien plus soumises aux pressions du patronat qu'à celles des travailleurs.

En voici deux exemples : la société de transports Delfosse et Bracq, qui emploie une vingtaine de personnes, trouvait ses locaux trop petits. Elle a donc prié la municipalité de lui en procurer de meilleurs, faute de quoi elle irait s'installer ailleurs. On a donc trouvé, par divers organismes publics, 2 255 000 F pour des terrains et des locaux neufs, plus 204 562 F pour aménager la rue conduisant à ces locaux. Delfosse et Bracq a acheté ces locaux neufs 1 605 000 F. Cadeau : un million ! Mais ça ne devait pas faire assez, la mairie de Fourmies a racheté les anciens locaux 300 000 F.

Autre exemple : l'organisme qui regroupe Fourmies et les communes voisines a voté en novembre 1996 pour 19 millions de francs de travaux à diverses entreprises. Ces subventions sont allouées sans aucun contrôle, ni de la part des travailleurs concernés, ni de la population, ni quasiment de la mairie elle-même. Et cela sans tenir aucun compte des conditions de travail, ni du niveau des salaires : le pire exploiteur a droit à sa petite (ou grosse) obole. Ainsi la municipalité, en voulant «défendre l'emploi» sur le plan local, ne trouve d'autre solution que de céder au chantage ouvert des patrons. Et

—Dans les usines—

Le salaire minimum est de règle à Fournies. Quand il existe des primes de productivité, comme à l'entreprise GIA, les temps sont sans cesse recalculés à la baisse. Deux exemples de conditions de travail : chez Passat, les ouvrières doivent rapidement décharger certains camions à la main, par paquets de 15 kg. L'une d'elles a été victime d'un infarctus lors d'un déchargement. À GIA, des machines ne sont pas électriquement isolées, les palettes sont gerbées beaucoup trop haut, il n'y a ni chauffage ni eau chaude dans les toilettes.

Les travailleurs se défendent

Le tribunal de Prud'hommes de Fourmies juge plusieurs centaines d'affaires par an. Il est souvent le seul moyen de défense individuel, en l'absence de mouvement ou d'organisation collective.

Mais il y a eu aussi des mouvements de grève pour des augmentations de salaires, à l'usine Roth et aux Visseries. C'étaient de petits mouvements, avec de petits résultats (2 F de l'heure chez Roth, 1,40 F aux Visseries), mais dans cette ambiance de chômage et de recul, ils ont mis du baume au cœur de tous les travailleurs.

Mais la plupart des mouvements se font contre les fermetures d'entreprises et, comme c'est le plus souvent le cas, ils n'empêchent pas le patron de fermer.

Ainsi les ouvriers de l'usine Pierre-et-Bertrand ont occupé leur entreprise pendant 21 mois, cherchant un éventuel repreneur. La police est intervenue pour faire évacuer l'usine afin que le patron puisse récupérer «ses» machines. Finalement les 23 travailleurs (sur 65 ouvriers licenciés) qui continuaient à occuper ont décidé, il y a 18 mois, de faire tourner l'usine à leur compte, avec les machines et le matériel qui restaient.

Ils ont reçu quelques aides dites «à la création d'entreprises» – pour une fois pas tombées dans la poche d'un patron. Depuis, ils travaillent et décident ensemble, se paient tous le même salaire de 6 000 F net. Cela ne durera qu'un temps certainement, mais pour les ouvriers de Pierre-et-Bertrand, et au-delà pour nombre de travailleurs de Fourmies, «*c'est une question de fierté*».

Chez Capron

Chez Capron, une entreprise de 34 ouvriers, on imprime et fabrique des boîtes en carton. Un exemple de salaire : une ouvrière avec 27 ans d'ancienneté touche 5 300 F par mois...

Tout se fait encore à la main ou presque. À force de saisir et de plier les cartons à toute vitesse, de nombreuses ouvrières souffrent d'une tendinite à l'épaule. Deux d'entre elles ont d'ailleurs été reconnues en maladie professionnelle, après des mois et même des années de démarches. Mais les postes de travail n'ont pas été changés.

Des machines sont dangereuses. Par exemple, une presse à carton fonctionne à la volée – ce n'est pas l'ouvrier qui déclenche le mouvement – et le frein et l'arrêt d'urgence sont défectueux. Les machines entraînées par des courroies extérieures non protégées ont été mises au rebut il y a 5 ans seulement. Et encore a-t-il fallu qu'un inspecteur du travail arrache lui-même les courroies.

En plus, malgré nos protestations, nos salaires ont souvent du retard. Ceux de décembre sont arrivés le 15 janvier, au lieu du 5 !

Au Parachèvement

La société Le Parachèvement du Nord avait aussi bénéficié, il y a quelques années, de fonds publics pour s'installer. On y dépolit, à l'aide d'acides, des flacons de parfum fabriqués en Belgique et destinés à Dior, Saint-Laurent, etc. Nous sommes payés au SMIC, plus 150 F de prime pour ceux qui font équipe et la prime d'ancienneté légale.

Il existe aussi une prime de productivité de 428 F mais pour l'obtenir il faut, par exemple, arriver à visser 1 820 flacons sur des plateaux en une heure, et passer ces plateaux dans plusieurs bains. Le tout 8 heures de suite, dans les vapeurs d'acide. Les plateaux pèsent un peu plus de 10 kg et sont manipulés à la main, et 3 ouvriers en quelques mois ont été victimes de déchirures musculaires au ventre (sur un effectif de 36). Nous souffrons tous de tendinites aux poignets et de brûlures d'acide aux mains et au visage.

La paye étant souvent en retard, nous avons débrayé il y a quelques mois. Le patron est alors arrivé... avec une valise pleine de billets et a fait les payes à la main. C'est bien la seule fois où on l'a vu se servir de ses mains pour travailler !

Visseries

Aux Visseries, la plus grosse usine de Fourmies (180 ouvriers), nous avons débrayé deux fois ces derniers mois.

Une fois, dans un atelier, il s'agissait de faire prolonger les contrats de jeunes intérimaires. Ce qui fut obtenu.

Une autre fois, il s'agissait de faire verser la prime de panier de nuit aux travailleurs postés. Tous les postés, quelle que soit leur équipe, s'étaient réunis par surprise et avaient demandé au patron de venir s'expliquer. Celui-ci ne voulant rien entendre, nous lui avons donné une demi-heure avant d'arrêter les fours, c'est-à-dire de bloquer quasiment toute la production. Le patron a cédé bien avant !

Leur société

OUVRIÈRE CRISE

— Une ville frappée par le chômage —

voilà comment une municipalité PCF en vient à apparaître plus comme le représentant du patronat local que comme celui des travailleurs.

Le problème n'est évidemment pas celui de la seule municipalité de Fourmies. C'est à l'échelle du pays, dans le cadre d'une lutte d'ensemble de la classe ouvrière contre le patronat et sa politique, en renversant le rapport de force au profit des travailleurs, que le chômage et la dégradation sociale qui l'accompagne pourraient être stoppés.

Cela, à défaut de pouvoir le faire à elle seule, une municipalité ouvrière pourrait au moins le dire, l'expliquer à la population et à ses propres militants, et ainsi essayer de le préparer à son échelle. Mais encore faudrait-il que ce soit vraiment sa politique.

Et c'est là que, faute de dire clairement qu'il n'y a pas d'issue à la crise en dehors d'une lutte d'ensemble de la classe ouvrière, faute de lutter réellement pour cette perspective, le PCF risque de condamner ses propres élus, èt ses propres militants, à être les otages de la politique patronale bien plus que les représentants des intérêts des travailleurs. Il les condamne à voir s'effilocher leur influence et malheureusement aussi, parallèlement, à compromettre des traditions d'organisation ouvrière vieilles de plus d'un siècle.

— Payes de misère

En mai 1996, un entrepreneur a embauché au noir 12 ouvriers. Il s'agissait de débiter des rondins. Pendant que ce monsieur partait à la chasse au cerf, les ouvriers gagnaient 400 F par semaine, avec un horaire à rallonge et des conditions de travail très dangereuses. L'affaire a été découverte. L'entrepreneur a écopé de 8 mois de prison avec sursis et 15 000 F d'amende... ce qui n'était même pas le prix de sa partie de chasse...

La société de passementerie Le Câblé d'Art, elle, reste dans le cadre de la légalité. Elle s'est récemment installée à Fourmies. Comme elle «créait des emplois», elle a bénéficié de 684 791 F de subventions. Elle fait travailler à domicile des femmes qui viennent chercher la matière première à l'atelier, ramènent les pièces terminées, se payent elles-mêmes leurs outils. La pièce la plus chère, une embrasse de rideau avec pompon, est payée 2,65 F. On met à peu près 35 mn pour la fabriquer. Cette même embrasse, ou sa sœur, est ensuite proposée à 159 F au catalogue de La Redoute. Une travailleuse ayant œuvré trois semaines, plus de dix heures par jour, aidée de son compagnon, a gagné à peine plus de 600 F.

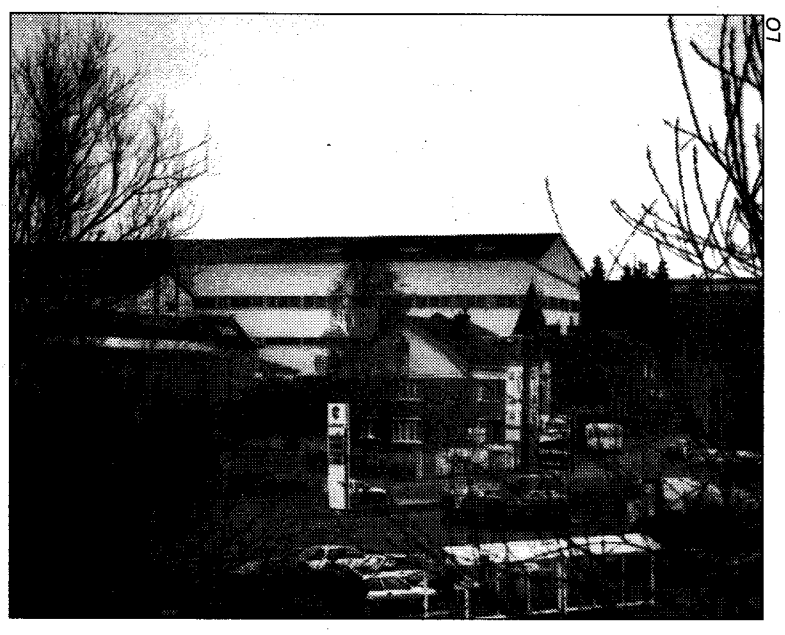

LO

30 % de chômeurs, dans une région où les salaires ont toujours été très bas, cela veut dire que chaque famille est touchée. Quelques chiffres : l'an dernier, les Restos du Cœur ont servi 36 000 repas à Fourmies, soit 400 par jour d'hiver. Pour avoir droit à cette aide, il faut avoir moins de 2 600 F par mois pour une personne seule – autrement dit le RMI – ou moins de 4 200 F pour un couple avec 2 enfants. Les Restos du Cœur prévoyaient 52 000 repas cet hiver.

De nombreux travailleurs ne trouvent que des CES. La municipalité, par exemple, en a en ce moment 140 (pour 130 salariés titulaires). Il y a 600 demandes de CES déposées.

— La question du logement —

Fourmies compte 1 137 logements HLM, 72 % des familles qui y résident touchent l'Aide Publique au Logement, 13 % ont moins de 1000 F par mois de ressources, 38 % moins de 3000 F par mois. Les loyers pratiqués par l'OPHLM de Fourmies sont les plus élevés de la région Nord-Pas-de-Calais et, pour les quelques rues ou blocs qui ne sont pas encore au loyer maximum, les loyers vont encore augmenter. De plus, cet hiver, la société privée de distribution de l'eau a coupé celle-ci dans plusieurs foyers, pour défaut de paiement; il a fallu plusieurs jours et l'intervention de la mairie pour la faire rétablir.

Dans les entreprises

Heudebert (Toulouse)

ÇA CRAQUE !

Heudebert est une filiale du groupe Danone. Ce trust réalise des milliards de bénéfices depuis des années. Mais les patrons n'en ont jamais assez et tout est bon pour nous tondre un peu plus la laine sur le dos. C'est ce qui a provoqué la grève à l'usine de Toulouse le 25 février.

Chaque année, avec l'arrivée des beaux jours, la direction impose aux ouvriers le travail le samedi. Les semaines de travail atteignent 48 heures, et ce sept ou huit semaines d'affilée. Voici quelque temps, la direction annonçait la création d'une quatrième équipe pour la production des «Grany». Ainsi, voulait-elle faire tourner l'usine six jours sur sept sans avoir à payer d'heures supplémentaires, les samedis travaillés étant récupérés en semaine. Non seulement ce système supprimait la possibilité d'avoir 48 heures de repos consécutives, supprimait toute compensation financière, mais en plus il introduisait au sein des 3 x 8 des changements d'horaires dans la semaine (un travailleur pouvant commencer d'après-midi le lundi, faire une journée normale le mardi, avoir son jour de repos le mercredi et enchaîner sur 3 nuits !).

Une pétition de la CGT avait déjà été largement signée par les travailleurs : elle portait sur un aspect marginal des mesures de la direction mais avait permis de prendre la mesure du mécontentement. La publication des horaires prévus pour chaque travailleur mit le feu aux poudres. Toutes les craintes étaient concrétisées.

Les travailleuses du Grany interpellèrent le militant syndicaliste du secteur pour qu'une action soit organisée. Très vite, le mot d'ordre de huit heures de grève circulait, gagnant la quasi-unanimité des trois équipes du secteur.

Le Grany ne représente qu'une faible partie de l'effectif total de l'usine. Pourtant, de nombreux travailleurs comprirent que c'était leur intérêt d'être solidaires de leurs camarades et de montrer à la direction qu'elle ne pouvait pas tout se permettre.

Le mardi 25 février, prés de la moitié des salariés de l'usine étaient en grève. Certains n'avaient débrayé que 4 heures, mais la plupart étaient en grève pour la journée.

C'est à une quarantaine que nous sommes montés à la direction. Là, les choses furent très claires. Les travailleuses exprimèrent leur refus des nouveaux horaires. L'entrevue durant près d'une heure fut aussi l'occasion de dénoncer pêle-mêle les conditions de travail.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le directeur, précipitamment rentré de vacances, fut surpris par la détermination des grévistes. Il décida donc de ne rien décider et fixa une nouvelle entrevue au mercredi 26. Finalement, il fit une nouvelle proposition : suspendre le mouvement de grève et organiser une réunion jeudi. Les grévistes du Grany ne se sont pas laissés manœuvrer : ils ont décidé de reconduire la grève.

Correspondant LO

Cégélec Massy (Essonne)

DES MUTATIONS QUI NE PASSENT PAS

La direction de la Cégélec avait tout prévu : réunir le Comité central d'entreprise du groupe, puis le Comité d'établissement de Massy, et faire entériner sa décision de muter 18 travailleurs sur les 21 qui appartiennent aux services généraux de Massy à l'établissement de Montesson dans les Yvelines, distant d'environ 30 kms. Elle avait tout prévu, sauf la réaction des travailleurs concernés qui, informés par des militants syndicaux, ont décidé de refuser le mauvais coup concocté dans leur dos.

Et depuis le 18 février, 11 travailleurs sur 18 ont cessé le travail, se réunissent chaque matin avec des délégués syndicaux et font en sorte que leur protestation soit connue et soutenue par le plus grand nombre possible de travailleurs de l'établissement. Une pétition a été signée par 424 personnes sur un effectif d'environ 950. Plusieurs rassemblements et débrayages ont eu lieu regroupant à chaque fois de 50 à 120 salariés. Une collecte de soutien a été organisée avec près de 500 donneurs.

Le directeur, sommé de s'expliquer sur ce projet, a tenté de jouer la division en parlant à l'un d'une possibilité de relogement individuel, à un autre d'une prime de départ à 54 ans, etc., tout en remplaçant des grévistes par des intérimaires.

Mais rien n'y a fait. Tous refusent les mutations arbitraires, le changement de convention collective de la métallurgie à celle moins favorable des travaux publics, et la perte de petits avantages sociaux liés au Comité d'entreprise de Massy.

Mais surtout ce qui choque les travailleurs des Services généraux, et plus largement dans l'entreprise, c'est le sentiment que la direction les traite comme des pions qu'on déplace sans discussion. Des pions, ils n'en sont pas et ils le lui montrent, ce qui n'était pas prévu à son programme.

Toulouse NON À L'AUSTÉRITÉ DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Cela fait quelques semaines que les rassemblements devant les Inspections Académiques débouchant parfois sur des occupations se succèdent. C'est en effet en ce moment que se discute la carte scolaire, c'est-à-dire les attributions ou suppressions de postes d'enseignants pour la rentrée 1997.

Or, le budget 97 prévoit la suppression de 2 900 lignes budgétaires. Dans le primaire, cela entraîne la suppression de 500 postes environ.

Dans l'académie Midi-Pyrénées, les départements – excepté la Haute-Garonne – perdent 69 postes d'enseignants.

Dans la Haute-Garonne, la population à scolariser augmentant, 44 postes seront créés. Mais si on y regarde de près, ces créations de postes ne permettront pas d'éviter une dégradation des conditions d'enseignement. L'accueil des enfants de deux ans ne pourra pas être assuré dans des maternelles aux effectifs déjà surchargés. Dans les Zones d'Éducation Prioritaire comme au Mirail, un important quartier populaire de Toulouse, l'administration s'appuie sur une légère baisse des effectifs pour supprimer des postes, en particulier dans les réseaux composés d'enseignants spécialisés dans l'aide aux enfants en difficulté. Or, conséquence de la progression du chômage et de la misère dans ces quartiers, le nombre d'enfants pris en charge par ces réseaux est en augmentation très sensible.

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que parents d'élèves et enseignants se mobilisent. Le 8 février, ils étaient plusieurs centaines à se rendre au rectorat en manifestation. Le 13 février, une grève départementale appelée par le syndicat SNUIPP permit un rassemblement de 400 personnes devant l'Inspection Académique où devait se tenir la Commission Technique Paritaire dans laquelle le représentant du ministère fait ses propositions. Les syndicats d'enseignants (SNUIPP et SE) refusèrent de siéger. La réunion fut donc repoussée.

Mais les choses ne devaient pas en rester là. Parents et enseignants de la ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) du Mirail décidaient le lundi 17 l'occupation de l'Inspection Départementale Toulouse-Sud, retenant l'inspectrice jusqu'à 2 heures du matin. Ce fut le motif d'une nouvelle annulation de la Commission Technique Paritaire du 18 février.

Pour l'instant, rien de concret n'a été obtenu. Mais si la rentrée des vacances d'hiver est prévue le 5 mars, la grève du 6 mars sur les salaires et les effectifs dans la fonction publique représente dans l'esprit de tous une nouvelle occasion de contester les choix du gouvernement qui sacrifie les intérêts généraux de la population pour continuer à subventionner toujours plus le patronat.

Les petits escrocs à l'emploi et les plus gros

Le chômage, c'est l'angoisse pour des millions de travailleurs. Mais c'est aussi un marché pour quelques margoulins, comme le montre l'enquête de la revue *60 millions de consommateurs* sur « *Les arnaques à l'emploi* ».

Ces arnaques, il y en a de toutes sortes : l'offre d'emploi bidon pour une société qui a pris le soin de mettre « offshore » dans son nom, ce qui fait vaguement compagnie pétrolière. 215 F pour recevoir le dossier de candidature puis, en fait de travail, des stages d'anglais ou de rédaction de CV. Pas d'emploi au bout, mais 4 000 F en moins pour celui qui s'est fait avoir. Ou les vendeurs rémunérés à la commission, attirés par l'annonce d'un « fichier client », et auxquels on remet… l'annuaire téléphonique. Il y a bien sûr le Minitel, où après avoir patiemment franchi des pages annonces défilant à la vitesse de l'escargot, mais au prix de 3,48 F la minute, on tombe sur une offre d'emploi dans un laboratoire à La Réunion. Autre créneau rémunérateur, les formations bidon, celles qui promettent un « emploi garanti », mais après lesquelles on se retrouve sans travail comme avant.

Tout un monde d'arnaqueurs fait son profit en tablant sur l'angoisse de tous ceux qui craignent de se retrouver sans ressources.

Mais après tout que font d'autre tous les grands groupes capitalistes en utilisant la pression du chômage pour essayer de faire accepter tout et n'importe quoi aux travailleurs ? Des reclassements et des reconversions bidon, des stages parkings, des « partez avec tant de millions de centimes, vous pourrez créer votre entreprise », combien de licenciés en ont connu ces dernières années ? Et, arnaque pour arnaque, Chirac et ses emplois au Japon sur Internet, ou Pineau-Valencienne et Gandois avec leurs stages diplômants, qu'est-ce que c'est d'autre ?

Daniel MESCLA

Les effondrements en Lorraine

LO

Maison fissurée par l'effondrement du sous-sol.

LES PATRONS DES MINES DOIVENT PAYER

Samedi 15 février, 2 500 personnes, venues du bassin ferrifère, ont manifesté à Metz, avec les « sinistrés » d'Auboué, pour exiger l'indemnisation des préjudices subis à la suite des affaissements miniers survenus en octobre et novembre derniers. « *Auboué sinistré… Lormines doit payer* » titraient les banderoles.

Depuis quatre mois, en effet, les 350 personnes qui se sont retrouvées à la rue, obligées de quitter leur maison en catastrophe, ne cessent de se débattre avec leurs compagnies d'assurance, et surtout avec la justice, pour tenter d'être indemnisées. La plupart continuent à camper dans un logement provisoire, au milieu de leurs cartons, et certaines doivent encore payer, en plus de leur nouveau loyer, le crédit de leur ancienne maison, dans laquelle elles ne pourront jamais retourner ! Elles n'ont pu toucher que quelques aides, en guise de dépannage, mais rien n'est réglé.

Les compagnies d'assurance se déclarent non concernées, affirmant à juste titre qu'il ne s'agit pas de « catastrophe naturelle », mais de sinistres relevant du code minier. Seulement les sociétés minières, telles que Lormines, qui sont les véritables responsables de ces effondrements, elles qui ont exploité le sous-sol pendant des décennies et qui ont tout abandonné, après avoir transformé la région en un véritable gruyère, trouvent aujourd'hui des prétextes pour refuser de payer. Pour les habitants qui avaient racheté leur maison à Lormines avant 1994, une clause avait été incluse dans l'acte de vente, interdisant aux acheteurs de se retourner contre la société minière en cas d'effondrement minier ! Cette clause de non-recours a été jugée abusive et abolie en 1994, suite à l'élaboration d'un nouveau code minier. Donc, d'après Lormines, seuls ceux qui ont acheté leur maison après 1994 peuvent prétendre à l'indemnisation. Les sinistrés, eux, ne l'entendent pas de cette façon. Ils luttent pour que cette clause soit jugée illégale et que la responsabilité des sociétés minières soit reconnue sans ambiguïté.

Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, représentant donc les intérêts de Lormines, a eu le culot d'affirmer dans cette affaire : « *Les gens ont acheté leur maison dans des conditions particulièrement favorables, les clauses leur étaient connues. Ils savent lire…* » Et il a ajouté : « *Paris est construit sur un gruyère, ce n'est pas pour autant qu'on évoque des responsabilités particulières en cas de mouvement du sol* »… Un tel cynisme n'a fait que renforcer la détermination des victimes, qui sont prêtes à aller jusqu'au bout pour obtenir leur indemnisation.

Réédition

Au bagne

d'Albert Londres

Réquisitoire contre le bagne colonial de Cayenne en Guyane, dans les années Vingt, le livre d'Albert Londres, le célèbre reporter du début du siècle, par ailleurs d'idées souvent réactionnaires, n'en dénonce pas moins cette machine à briser les hommes et à broyer les consciences, décrivant l'humiliation permanente vécue par les condamnés aux travaux forcés.

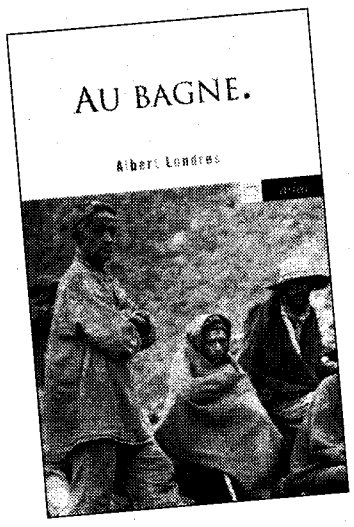

Dans le pénitencier, il y avait à l'époque sept mille condamnés, surveillés par six cents fonctionnaires.

L'administration pénitentiaire entassait pêle-mêle les assassins récidivistes et les rebelles à l'autorité militaire, les simples voleurs et les victimes d'erreurs judiciaires, qu'une justice de classe condamnait d'autant plus impitoyablement qu'ils étaient pauvres. Les forçats étaient enfermés dans plusieurs camps. L'administration en isolait certains à l'île du Diable, en internait d'autres à l'île du Salut, enfermait certains dans les cachots disciplinaires de l'île Saint-Joseph.

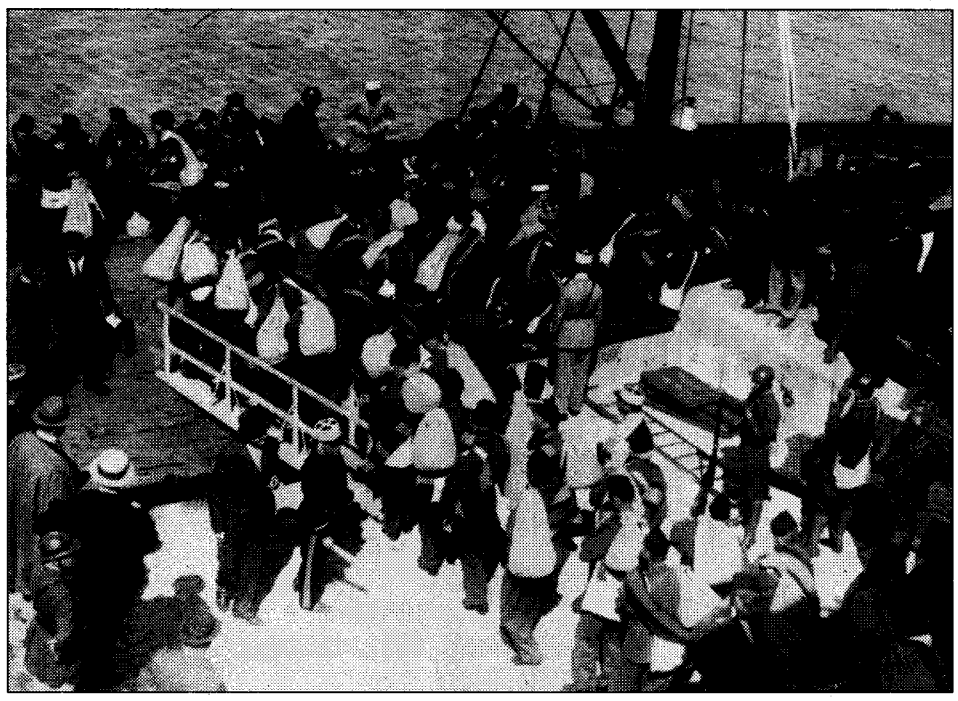

Embarquement des bagnards, en 1935 à Saint-Martin-de-Ré.

Soumis à l'arbitraire le plus total, les prisonniers subissaient quotidiennement vexations et brimades. Personne ne mangeait à sa faim. Les gardiens détournaient la nourriture. Pour une broutille, un forçat se voyait condamné au cachot sans lumière. Les peines s'ajoutaient aux peines : un détenu totalisait même près de... 3 800 jours de cachot. La corruption régnait partout. Épuisés par les travaux forcés de la journée (certains travaillaient nus à défricher la forêt), ils se retrouvaient enfermés le soir et mis aux fers. Les plus courageux risquaient l'évasion au péril de leur vie, tandis que la folie guettait la plupart.

Le bagne de Cayenne était un enfer. Mille bagnards y mouraient par an d'épuisement ou de maladie. «*On se croirait revenu à l'une des époques barbares de l'humanité, au temps sans médicaments, ni pharmaciens*, écrit Albert Londres. *Alors devait s'élever ce mur infranchissable : d'un côté les bien-portants, de l'autre les infirmes avec ce mot d'ordre : mourir*».

Lorsqu'il publia son enquête sur Cayenne dans les colonnes du *Petit Parisien*, en 1923, Albert Londres provoqua un scandale en rendant publiques les conditions de vie inhumaines des forçats, de ces laissés-pour-compte, de ces «pas-de-chance» comme ils s'appelaient eux-mêmes. Mais ce qui choqua surtout l'opinion fut la révélation du système du «doublage» en vigueur en Guyane. Ce système inique, institué sous prétexte de favoriser la colonisation du territoire, revenait à doubler les peines. Ainsi, quand un homme était condamné à cinq ou sept ans de travaux forcés, sa peine achevée, il devait demeurer encore cinq ou sept ans sur place ; celui qui était condamné à huit ans ou plus, devait y rester à vie. L'administration, qui devait en principe distribuer des concessions aux anciens détenus, n'en faisait rien. Ceux qui étaient libérés s'entassaient dans les rues de Saint-Laurent-du-Maroni, sans toit, sans argent, sans travail. Minés par le paludisme, brisés et avilis, ils attendaient la mort, tenaillés par la faim.

À l'époque, Albert Londres adressa une lettre ouverte au ministre des Colonies, Albert Sarraut, pour qu'il mette fin au système du «doublage» et à la résidence perpétuelle. Mais il fallut attendre un an encore, pour qu'enfin le gouvernement d'Édouard Herriot se décide à supprimer le bagne colonial de Cayenne.

René CYRILLE

Au bagne
d'Albert Londres,
Éditions Arlea,
224 p., 40 F

Le sergent dans la neige et Histoire de Tönle

Deux livres de Mario Rigoni Stern

Le plateau d'Asiago, où est né l'auteur italien Mario Rigoni-Stern, est une terre montagneuse des confins italo-autrichiens, longtemps disputée entre les deux pays. Devenue italienne en 1866 lorsque l'Italie obtint la Vénétie, la région a été tout au long de la Première Guerre mondiale le lieu des âpres combats du front opposant les armées italienne et autrichienne.

Cela fournit le thème du premier livre, *Histoire de Tönle*, dont le héros, montagnard vivant sur la frontière, est ballotté d'un pays à l'autre et victime de ces affrontements absurdes qu'il ne comprend pas. Recherché par les douaniers italiens, étranger en Autriche-Hongrie où il se déplace en vivant de menus travaux, il ne peut rentrer chez lui qu'en se cachant pour passer la frontière, mais ramène de ses voyages une conscience de prolétaire socialiste, profondément convaincu de l'absurdité des frontières. Puis s'abat sur la région, en 1915, le cataclysme de la guerre, qui ne fait que confirmer ce dont Tönle avait pris conscience...

Ce premier livre est une fiction, largement basée cependant sur tous les témoignages vécus que Mario Rigoni-Stern a pu recueillir dans la population du plateau d'Asiago, mais le second, *Le sergent dans la neige*, est un témoignage direct, sur la Seconde Guerre mondiale cette fois. L'auteur, sous-officier, a en effet été enrôlé dans la VIIIe armée envoyée en URSS par Mussolini. Au milieu des 250 000 soldats italiens partis rejoindre les deux millions de soldats allemands faisant la guerre à l'est après juin 1941, il a vécu la terrible débâcle de l'hiver 1942-1943 face à l'armée soviétique.

Dans cette dramatique retraite de Russie, les soldats furent très vite lâchés par leurs chefs. La propagande de l'état-major fasciste de l'armée italienne ajouta à la panique en affirmant que les Russes ne feraient pas de quartier. Ce fut le sauve-qui-peut général, dans le chaos le plus indescriptible, au milieu de combats incessants. Par des températures glaciales, dans plus d'un mètre de neige, se formaient des files ininterrompues d'hommes, pas du tout équipés contre le froid, avançant à marche forcée droit devant eux. Les uns mouraient d'épuisement, les autres de froid sur une route parsemée de cadavres gelés, de véhicules calcinés.

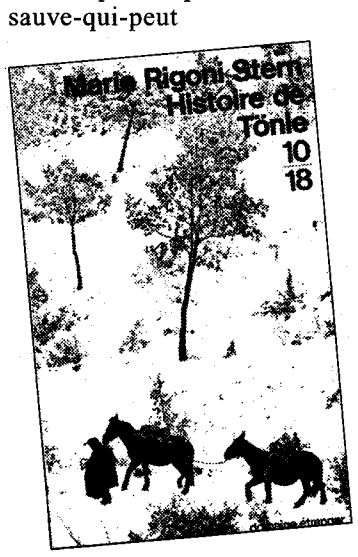

Le livre de Mario Rigoni-Stern porte un témoignage douloureux et frappant de ce désastre, qui fit plus de 120 000 morts parmi les hommes de la seule VIIIe armée italienne. Ceux-ci payèrent ainsi de leur vie le besoin de gloire de Mussolini et les désirs de pillage impérialiste du régime fasciste.

René CYRILLE

Histoire de Tönle
et
Le sergent dans la neige
de Mario Rigoni Stern,
10/18,
domaine étranger.

On nous communique

Soutien à Mumia Abu Jamal

Le «Comité de soutien aux prisonniers politiques aux Etats-Unis» et «13 Actif» organisent une projection du film de John Edgton, *L'affaire Mumia Abu-Jamal : le bénéfice du doute.*

Mumia Abu-Jamal, journaliste noir américain, ancien militant des Panthères noires, surnommé «la voix des sans-voix» a été condamné à mort en 1982 pour le meurtre d'un policier qu'il n'a pas commis. Il est depuis quinze ans dans le couloir de la mort, victime d'un procès raciste.

La projection qui sera suivie d'un débat avec Madjiguène Cissé (Coordination nationale des sans-papiers), Dominique Noguères (avocate), Julia Wright (Comité de soutien aux prisonniers politiques aux Etats-Unis), Maurice Rajsfus et Gilles Perraut (écrivains), aura lieu :
jeudi 6 mars à 20 heures
Centre culturel La Clef
21, rue de la Clé, Paris 5e
(métro Censier-Daubenton).
Prix d'entrée 15 F

Cinq millions de chômeurs selon le CERC

Les principales mesures prises par les gouvernements successifs pour faire baisser le nombre de chômeurs ont porté essentiellement sur… les statistiques. Comme chacun sait, il est plus facile de truquer les chiffres que de forcer les employeurs à embaucher.

Les statisticiens du CERC (organisme officiel dissous, mais dont une partie des membres s'est transformée en association) viennent de faire paraître un rapport révélateur.

En 25 ans, les mesures visant à faire baisser les statistiques officielles du chômage n'ont pas manqué. Elles ont d'abord visé à créer des catégories qui ne soient pas vraiment des chômeurs, mais pas vraiment des travailleurs non plus : stagiaires sous Raymond Barre avant 1981, TUC, SIVP, jeunes volontaires, CES avec la gauche, CIE, CRE et quelques autres depuis le retour de la droite, une vraie débauche de sigles…

Mais il y a aussi les modifications de la définition du chômage : les chômeurs de plus de 57 ans, par exemple, sont devenus des « dispensés de recherche d'emploi » depuis 1985. Les chômeurs découragés de chercher pour rien sont devenus des « radiés », et leur nombre atteint plusieurs dizaines de milliers par an (plus de 80 000 en 1996). Par ailleurs, bon nombre de chômeurs de plus de 55 ans sont devenus « préretraités ». Quant à ceux qui ont été inscrits aux différents stages bidons n'ouvrant sur aucun emploi (souvent appelés les « stages parkings »), on les a décomptés eux aussi du nombre officiel des chômeurs.

Pire, depuis 1995, on a carrément changé les conditions pour être considéré comme chômeur : auparavant, un vrai chômeur était quelqu'un qui cherchait du travail à plein temps, même s'il travaillait occasionnellement en attendant. À présent, si l'on a travaillé l'équivalent de deux semaines dans le mois précédent, on n'est plus un vrai chômeur !

Enfin, dernier tour de passe-passe : à partir de cette année les chômeurs ne seront plus recensés par l'ANPE, mais par les ASSEDIC. Les experts estiment que dans le transfert, on perdra à peu près 10 % des chômeurs, au moins le temps des élections. Autrement dit, attendez-vous à savoir que le chômage a baissé miraculeusement (mais momentanément) juste avant les prochaines élections législatives.

Mais combien sont-ils en fait, ces travailleurs privés d'emploi ? Eh bien il faut additionner : plus de 4 millions pour les chômeurs qui devraient être inscrits à l'ANPE et les chômeurs dispensés de recherche d'emploi, plus 330 000 en stages divers, plus 400 000 en TUC, CES et assimilés, plus près de 180 000 en préretraite, soit plus de 5 millions selon le chiffrage du CERC. Rien que deux millions de plus que les chiffrages « officiels »… Et cela sans compter un million de RMIstes.

Roger PERIER

Référendum sur la monnaie unique

HUE ET CHEVÈNEMENT APPELLENT GISCARD ET PASQUA À LA RESCOUSSE

AFP

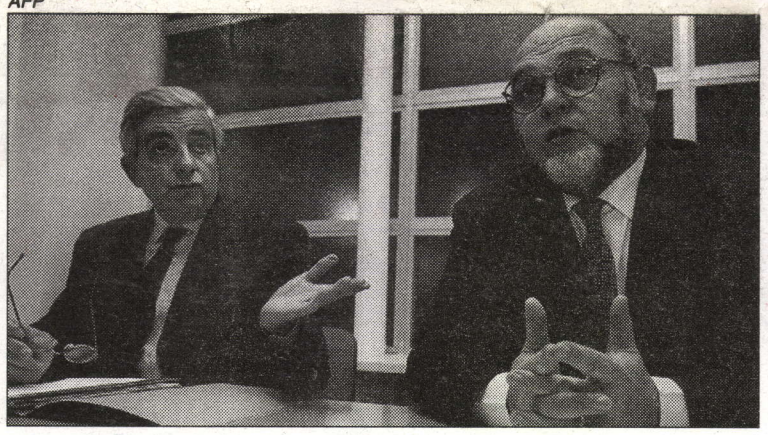

Robert Hue, dirigeant du PCF, et Jean-Pierre Chevènement, dirigeant du Mouvement des Citoyens, ont rivalisé lors d'un meeting commun, le 19 février à la Mutualité à Paris, dans le registre nationaliste afin d'exiger que Chirac organise un référendum sur la monnaie unique.

Robert Hue désignant du doigt les partisans de la monnaie unique les a accusés de travailler à la construction d'une « *grande Allemagne, assise sur une position hégémonique sur le centre et l'est du continent européen* », « *projet… désastreux pour la souveraineté* ». Pour Chevènement « *la logique de la monnaie unique est de happer les uns après les autres des pans toujours plus nombreux de souveraineté. Après la souveraineté monétaire, c'est la souveraineté budgétaire.* (…) *Après la souveraineté budgétaire, ce sera le tour de la souveraineté fiscale* ».

Mais de quelle souveraineté s'agit-il ? A qui fera-t-on croire qu'aujourd'hui les travailleurs – ou même les « citoyens » dont parlent d'une même voix Hue et Chevènement – ont actuellement un quelconque droit de regard et d'intervention dans la politique monétaire de la Banque de France, dans les budgets ou en matière d'impôts ?

Monnaie unique ou pas, dans le capitalisme, la souveraineté c'est celle des conseils d'administration des grandes entreprises, qui décident et imposent leurs décisions dans tous les domaines de la vie sociale, avec la complicité des gouvernements et des hauts fonctionnaires. Et le nationalisme n'est jamais rien d'autre qu'un moyen d'enchaîner les ouvriers derrière leurs patrons.

En plaçant leurs critiques du PS sur la monnaie unique et la défense des « intérêts de la France »Hue et Chevènement savent qu'il s'agit d'un terrain qui n'a rien à voir avec les intérêts des travailleurs. Les renforts qu'ils recherchent du côté des politiciens de droite en sont l'illustration.

Ainsi *L'Humanité* du 21 février fait grand cas de l'appel de « *18 gaullistes historiques* », une collection d'ambassadeurs, de conseillers d'État qui mettent aussi en garde contre l'atteinte « *à une tradition millénaire de souveraineté et de prérogative de l'État* ». La veille, c'est un député UDF et… Charles Pasqua qui étaient appelés à la rescousse. Sous le titre « *Charles Pasqua : il faudra un référendum* », *L'Humanité* cite des extraits d'un discours de l'ancien ministre de l'Intérieur, sans un mot de critique.

Cette compagnie ne gêne pas le PCF, puisqu'il l'étale sans réserve dans les colonnes de son quotidien.

Le but n'est pas de faire pression sur le PS au sujet de la monnaie unique. Celui-ci n'a d'ailleurs laissé aucune illusion à cet égard, répétant à plusieurs reprises que dans un gouvernement Jospin, aucun parti n'aurait de « droit de veto » sur ce sujet ou sur un autre.

Le PCF sait que, sur la monnaie unique comme sur tout autre sujet, il devra s'aligner ou en tout cas se taire s'il veut aller au gouvernement. Il a d'ailleurs commencé à mettre de l'eau dans son vin à ce sujet. Mais il lui faut en attendant les échéances électorales donner le change, vis-à-vis des électeurs et des militants pour qui la perspective d'une alliance avec le PS reste au travers de la gorge.

Les militants ouvriers attachés aux intérêts de leur classe ont mieux à faire qu'à accepter à de mêler leurs voix aux concerts nationalistes des politiciens réactionnaires de tout poil.

Christian BERNAC

Les 15 et 16 mars

DES ASSISES POUR LES DROITS DES FEMMES

Ph. ARC

Le Collectif pour les droits des femmes organise les 15 et 16 mars prochains, dans la banlieue parisienne, des « Assises pour les droits des femmes ». Ce Collectif – auquel participe Lutte Ouvrière – s'est mis en place, à l'initiative de la CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) au lendemain du succès de la manifestation du 25 novembre 1995. Ce jour-là, rappelons-le, plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient tenu à manifester pour les droits des femmes, pour affirmer qu'elles ne voulaient pas que le droit à l'avortement et à la contraception soit remis en question, et plus largement pour marquer leur opposition à toutes les attaques contre les droits des femmes.

Pour les organisatrices de ces Assises, il s'agit, entre autres objectifs, de continuer à faire entendre la voix de celles et de ceux qui continuent à lutter pour que les droits obtenus par les femmes soient respectés et pour en obtenir de nouveaux.

Nous sommes évidemment pleinement solidaires et partie prenante de ces combats pour les droits des femmes.

Ces combats font d'ailleurs partie d'un combat plus général. Car les attaques contre les droits que les femmes ont conquis par leurs luttes, tout comme la détérioration de la situation qui est faite aux femmes des classes travailleuses, sont un aspect et une conséquence de la régression sociale actuelle et de la régression des idées qui l'accompagne. Une régression qui ne sera stoppée que lorsque les travailleurs de ce pays seront capables de renverser le rapport de forces.

S.F.

« Les Assises pour les droits des femmes » ont lieu les 15 et 16 mars 1997 dans une salle de la banlieue parisienne. Pour s'y inscrire, s'adresser directement au secrétariat du Collectif national pour les droits des femmes, c/o CADAC, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris. Tél / Fax : 01 43 56 36 48. Une participation financière de 150 F (100 F pour la province, 50 F pour les étudiantes, RMIstes et chômeuses) est demandée.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995